

# Objectif **Formation** N°36

Revue de la formation et de l'Enseignement Professionnels, éditée par l'INFEF 2018

**DOSSIER**

## **L'ENTREPRENEURIAT,** L'entrepreneuriat, l'Emploi, la Formation et l'Enseignement Professionnels



Le Salon de l'emploi, Salem 2018:  
« START UP, la réussite par  
l'innovation » septième édition



Journée de sensibilisation  
au processus de turin



Exposition et cérémonie  
nationale de remise de diplômes



Le portrait d'un jeune  
entrepreneur, diplômé  
de la formation professionnelle

## Éditorial

### Formation .....P 05

- Regroupement des directeurs de wilayas de la formation et de l'enseignement professionnels
- La rentrée de la formation et de l'enseignement professionnels de février 2018
- Nouvelle organisation du cursus d'enseignement professionnel

### Evénement .....P 14

- Journée internationale de la femme 08 mars 2018
- Lauréats de la formation professionnelle de l'année 2017/2018

### Coopération .....P 19

- Projets de coopération entre l'Algérie et la Tunisie
- Journée de sensibilisation au processus de Turin

### Dossier .....P 23

- L'entrepreneuriat, l'emploi, la formation et l'enseignement professionnels
  - \* La première conférence nationale sur la micro entreprise et l'entrepreneuriat
  - \* Le salon de l'emploi, Salem 2018 : « Start up, la réussite par l'innovation. » septième édition
  - \* Le portrait d'un jeune entrepreneur, diplômé de la formation professionnelle

### Panorama .....P 33

- La wilaya de Skikda « La formation professionnelle contribue au progrès économique et à la promotion sociale des personnes

### Entretien .....P 40

- Entretien avec le directeur de la wilaya de Skikda

### Témoignage .....P 43

- Un jeune promoteur dans la wilaya de Skikda

### Pédagogie .....P 44

- Multiplicité des niveaux de qualification pour une même spécialité

### Métier .....P48

- Le BTS en domotique

#### Directrice de la Publication

M<sup>me</sup> ALITOUCHE Rachida

#### Conception et Réalisation

M<sup>me</sup> OUSLIMANI Lilia

#### Rédactrice

M<sup>lle</sup> MERAZKA Houria

#### Directeur de la Rédaction

M<sup>r</sup> RAHMOUNI Mohamed

#### Révision

M<sup>me</sup> TOUNSI Mina

#### Photographe

M<sup>r</sup> CHEIKH Walid



# Éditorial

Le développement économique de chaque nation est lié à la dynamique de l'institution économique, le moyen le plus sûr pour créer de la richesse. Cependant, le succès économique de l'entreprise exige, en plus d'autres critères, de disposer de ressources humaines qualifiées. À cet égard, la fédération des jeunes entrepreneurs accorde une grande importance à la formation, comme dans les pays développés, qui investissent et développent le capital humain qui représente la richesse sur laquelle on peut compter pour créer une croissance économique et sociale.

L'Etat algérien a alloué un budget important afin de fournir les potentialités humaines et matérielles nécessaires à la formation de ressources humaines qualifiées, en particulier dans les secteurs jugés prioritaires par l'Etat, tels que : l'industrie, l'agriculture, la construction, les travaux publics les ressources en eau, et les techniques de l'information et la communication, et d'autres secteurs stratégiques.

Les programmes qui ont été adoptés, dans le secteur dans le domaine de la formation, émergent de 23 branches professionnelles qui comprennent 478 spécialités, organisées selon les différents modes de formation (formation résidentielle, formation par apprentissage et formation à distance). Ces actions importantes, engagés par l'Etat dans le cadre du programme de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, sont menées pour préparer les jeunes et leur donner les qualifications et les compétences nécessaires afin de les intégrer dans le monde du travail et pour créer leurs propres activités économiques en fonction des programmes et des outils nécessaires pour la création des activités génératrices de richesse.

Dans ce cadre, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, conscient de son rôle très important dans la maturation des projets professionnels des jeunes au cours de leur formation, a développé et introduit des modules de formation à la création et à la gestion d'entreprises ainsi qu'à l'aide à l'insertion professionnelle dans tous les programmes de formation professionnelle, quelle que soit la spécialité. Ces modules ont pour objectif principal de permettre aux jeunes apprenants d'acquérir une vision d'ensemble du statut d'entrepreneur en matière de création d'entreprise mais aussi de gestion, de comptabilité, de fiscalité, de management et de ressources humaines d'une entreprise. A l'issue de leur formation, les jeunes peuvent s'orienter vers l'entrepreneuriat mais aussi vers la recherche d'un emploi salarié et pour cela des modules de formation aux techniques de recherches d'emploi et d'embauche sont prévus au dernier semestre de formation.

Le système de formation vise principalement à améliorer en permanence l'activité de formation et de qualification des ressources humaines, conformément aux évolutions technologiques pour faire face aux changements économiques mondiaux immédiats, et pour répondre rapidement et efficacement aux besoins prioritaires liées à la situation économique du pays. La stratégie du secteur est basée sur la recherche constante de l'harmonisation de la formation et des besoins de l'entreprise en qualifications et en compétences. Cette politique entre dans le cadre de la mise en place d'un nouveau modèle de développement économique, orienté vers la création d'alternatives de carburant.

Sur cette base, l'effort du secteur se base avant tout sur une grande ouverture des institutions de formation vers leur environnement social et économique, à travers le développement du partenariat avec les institutions économiques, afin de déterminer les disciplines qui doivent être ouvertes, le contenu de formation et les besoins évolutifs du marché du travail.

Cet effort permet également l'amélioration de la formation initiale et le renforcement des compétences des travailleurs, grâce à la formation continue ainsi que la formation dans le développement entrepreneurial.

Objectif Formation consacre donc le dossier de ce numéro à cet important thème qu'est la formation et le développement de la ressource humaine qui permet aux jeunes diplômés de la formation professionnelle de créer leur propre entreprise car c'est le levier le plus sûr pour créer de la richesse, résorber le chômage et développer l'économie nationale.

## REGROUPEMENT DES DIRECTEURS DE WILAYAS DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

Une rencontre nationale des directeurs de wilayas de la formation et de l'enseignement professionnels a été organisée le 25 Janvier 2018, à l'INFEP, El Biar, Alger, sous la présidence de Monsieur le Ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, le Professeur, Mohamed Mebarki.

Lors de ce regroupement, le Ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, le Professeur, Mohamed Mebarki, a brossé un tableau détaillé de son secteur abordant tour à tour l'offre de formation et ses spécialités, l'infrastructure, l'encadrement technico pédagogique, les programmes, les nouvelles disciplines, la formation et l'entreprenariat soulignant les avancées en matière d'innovation.

### L'offre de Formation

Le premier responsable a souligné que son secteur mobilise dans le cadre de la session de février 2018, plus de 290.000 nouveaux postes de formation, tous modes et dispositifs de formation confondus, qui viennent s'ajouter à près de 335.000 postes de formations reconduits, pour constituer un effectif global de 625.000 stagiaires et apprentis.

Cette offre de formation, se répartit comme suit :

- Formation résidentielle 55 300 postes de formation,
- Formation par apprentissage

91 700 postes de formation,

- Formation à distance 34 900 postes de formation,
- Différents dispositifs mis en place 98 100 postes de formation,
- Catégories particulières 10 907 postes de formation.



Concernant la prise en charge des candidats issus de la classe 3<sup>ème</sup> AS, plus de 23.628 postes sont offerts à l'occasion de cette rentrée, soit près de 7000 postes de formation supplémentaires par rapport à la rentrée de février 2017.

Dans ce cadre, 51 sections détachées de niveau 5, dans les CFPA, ont été programmées pour faire face à la demande des jeunes.

Ces postes de formation offerts, viennent s'ajouter aux 40.327 déjà inscrits lors de la rentrée de septembre 2017 pour constituer un nombre total de près de 63.955 postes de formation.

L'offre de formation concernant les catégories particulières, comprend plus de 10 000 postes au profit des populations en milieu carcéral.

Pour les autres catégories particulières, l'offre de formation est importante au niveau national. En ce sens, Monsieur le Ministre, le professeur Mohamed Mebarki a

incité certaines wilayas à consacrer plus d'efforts pour la prise en charge des personnes handicapées, à travers notamment la mise aux normes d'accessibilité des établissements de formation professionnelle.

En ce qui concerne les établissements privés, il a signalé que l'offre de formation est de 14 400 postes dont 8 400 en formations diplômantes et 6 000 en formations qualifiantes.



### Spécialités offertes

Monsieur le ministre a annoncé que conformément à la stratégie du gouvernement en matière d'adéquation formation - emplois - besoins en ressources humaines, cette rentrée se caractérise essentiellement par une diversification et un élargissement de l'offre de formation au niveau de toutes les wilayas, c'est ainsi que 370 spécialités couvrant les 22 branches professionnelles, sanctionnées par des diplômes d'Etat, sont programmées.

«Parmi ces spécialités, **80 spécialités** visent l'obtention d'un certificat de qualification, et sont ouvertes au profit des jeunes n'ayant pas accompli leur cycle post obligatoire » a-t-il ajouté.

Concernant la prise en charge des candidats issus de la 3<sup>ème</sup> AS, le premier responsable a souligné que cette rentrée offre une panoplie de spécialités de niveau BTS (**137 spécialités**), relevant notamment des métiers de l'eau et de l'environnement, des Télécommunications, de l'audio visuel, des arts et industries graphiques, des TIC, etc.

«Il est prévu également le renforcement des sections dans les centres

d'excellence, déjà fonctionnels, avec plus de **1500 postes de formation offerts dans les différents domaines tels que l'Agriculture, l'Industrie agroalimentaire, l'Efficacité énergétique, l'Automatisme industriel et les TIC** » a-t-il ajouté.

Deux nouvelles spécialités sont introduites dans la nomenclature des spécialités. Une (01) spécialité relevant du domaine des télécommunications (BTS Installation réseaux télécom filaires), est programmée pour la première fois au niveau du centre d'excellence de Bou-Ismaïl, Wilaya de Tipaza. La deuxième, concerne les catégories particulières, et sera lancée cette année en l'occurrence «Télé conseiller».

Par ailleurs, au niveau local, certaines wilayas ont programmé pour la première fois des spécialités, pour répondre à un besoin exprimé par les opérateurs économiques, telles que: la transformation du plastique, contrôle et conditionnement des produits laitiers au niveau de Bouira; l'agent d'entretien et de maintenance des équipements de télécommunications à Tizi Ouzou; la production des aliments d'animaux à Souk Ahras;

l'administration et sécurité des réseaux à Ghardaïa, le cariste à Béjaïa; et enfin, la Mécanique réparation des bateaux de pêche et de plaisance, à Chlef.

Au plan qualitatif, l'offre de formation est orientée vers les filières prioritaires et stratégiques pour le développement économique, telles que les : Filières Industrielles avec **22,7%** de l'offre globale, les Filières de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire avec **7,6%**, de l'offre globale, les Filières du Bâtiment et des Travaux Publics avec **17,15%** de l'offre globale, et les Filières de l'Hôtellerie/tourisme avec **10,3%** de l'offre globale.

Le ministre a fait état par ailleurs d'une baisse de **7,7%** dans les offres de formation relevant des techniques administratives et de gestion et qui ne représentent actuellement que **12,3%** de l'offre globale comparativement aux années précédentes, où le taux de représentation était de plus de **20%**. « **Il s'agit ici, d'une adaptation aux réalités du marché de l'emploi** » a souligné le premier responsable de la formation et de l'enseignement professionnels.

## En matière d'infrastructures

Concernant les structures d'accueil, le Ministre a annoncé l'ouverture de vingt (20) établissements nouveaux pour la rentrée de Février 2018, répartis comme suit :

**09** Instituts Nationaux Spécialisés de Formation Professionnelle,

**04** Instituts de l'Enseignement Professionnel,

**07** Centres de Formation Professionnelle et de l'Apprentissage.

## En matière de ressources humaines

Le Ministre de la formation et de l'enseignement professionnels a précisé que « **2000 formateurs sont en cours de recrutement pour les spécialités nouvellement ouvertes dans les wilayas et dans les domaines importants pour l'économie du pays** » précisant que cette opération a été lancée dernièrement.

S'agissant de la formation des formateurs, une formation technique des formateurs de l'INSFP de Rouïba (centre d'excellence en partenariat avec Schneider Algérie) est en cours de réalisation, ainsi qu'une formation de **30 formateurs du BTP** dans le domaine de la réhabilitation du vieux bâti et une formation des enseignants à la certification ICDL (International Computer Driving Licence ou passeport universel des compétences informatiques) à l'effet d'assurer l'encadrement pédagogique des stagiaires (**Sur 110 formateurs inscrits en ligne, 44 ont été certifiés**).

## Introduction de la langue Amazighe

Par ailleurs, et en application des instructions de son Excellence Monsieur le Président de la République le Ministre a fait savoir que son département procédera progressivement à réunir toutes les conditions pour intégrer la langue amazighe dans les cursus de formation et d'enseignement professionnels, ajoutant qu'elle sera introduite dans une première étape, dans l'enseignement professionnel qui représente une poursuite de l'enseignement général moyen.

### Enseignement professionnel

En termes d'ingénierie pédagogique, la confection des programmes adaptés à la nouvelle organisation du cursus se poursuivra, sous la responsabilité du réseau d'ingénierie pédagogique. « **Le répertoire des filières doit être parachevé pour la rentrée 2018/2019** », a déclaré le Ministre, rappelant que ce répertoire prendra en charge la caractéristique essentielle de ce cursus et permettra aux élèves d'avoir suffisamment de compétences pour s'insérer, et suffisamment de connaissances scientifiques pour poursuivre leurs études professionnelles supérieures. « **Par ailleurs, une campagne de communication et d'information sera organisée, en accord avec le Ministère de l'Education Nationale, dès février, pour expliquer la nouvelle organisation de l'enseignement professionnel, adoptée il y a moins d'une année, et qui sera en fait appliquée, pour la première fois, en septembre 2018** » a-t-il précisé.

## En matière de TIC

En matière de la technologie de l'information et de la communication, il a incité les directeurs de wilayas à s'intégrer dans la stratégie du gouvernement, visant à moderniser le fonctionnement de l'administration publique, en veillant à l'amélioration continue du niveau et de la qualité des services disponibles et au renforcement des compétences des utilisateurs pour assurer l'utilisation effective des outils mis à disposition ainsi qu'au développement des formations et à la certification universelle des compétences.

### La nomenclature des filières et des spécialités

Le projet d'édition d'une nomenclature des spécialités, actualisée sera finalisée rapidement, pour être éditée au cours de cette année, a déclaré le premier responsable du secteur, rappelant que le projet de nomenclature a été élaborée sur la base de l'évaluation de celle de 2012, des modifications intervenues en 2014 et 2015, des travaux menés au niveau local avec les différents partenaires, en plus des études réalisées par l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) sur l'insertion des diplômés du secteur.

### Formation à l'entrepreneuriat

Au sujet de la formation à l'entrepreneuriat, le Ministre a souligné que cette formation qui accompagne les jeunes aux métiers, doit constituer une préoccupation

permanente, parce qu'elle ouvre plus d'opportunités aux diplômés, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle.

Dans ce cadre, il a recommandé aux directeurs de wilayas de réfléchir aux méthodes et aux moyens, pour qu'à brève échéance un enseignement obligatoire soit introduit dans les cursus. En attendant, il leurs a proposé de prendre des initiatives, en particulier pour les TS, pour assurer un enseignement ou organiser des conférences dans ce domaine.

### En matière d'équipements technico pédagogiques :

Pour le programme national exécuté par l'ENEFP, M. Mebarki a précisé que le programme se poursuivra, pour réaliser les opérations en cours, selon les crédits alloués et qu'il y a lieu de :

- Poursuivre l'assainissement du parc des équipements technico pédagogiques, et de s'assurer de l'utilisation maximale des moyens existants;
- Poursuivre la politique de rationalisation de l'utilisation des moyens, notamment en transférant à d'autres établissements, les équipements non utilisés ;
- Compléter l'équipement des ateliers ouverts récemment ;
- Veiller à la maintenance et à l'entretien des équipements existants ;
- Organiser des conventions pour la mise à disposition de matière d'œuvre, par les entreprises qui le souhaitent.

### La formation à distance

Quant à la formation à distance, le Ministre a souligné qu'elle demeure à l'heure actuelle le mode de formation le moins développé, alors que les perspectives offertes par ce mode de formation, du fait de sa souplesse, devrait susciter un grand attrait auprès de toutes les catégories sociales. Vu la nécessité d'actions concrètes afin de le développer et de l'améliorer, il a invité les cadres du secteur à s'investir aux côtés du CNEPD, pour arrêter un programme d'action, à même d'améliorer les performances de ce mode de formation.

### En matière de partenariat et de formation continue

Concernant la politique de développement du partenariat, engagée avec l'environnement économique, il a précisé que cette action sera poursuivie, pour mieux définir les besoins des entreprises en ressources humaines, préciser l'accueil des stagiaires et apprentis et renforcer les compétences des travailleurs.

Le secteur s'intéresse également, dès la rentrée, à la concrétisation de certains projets de partenariat comme le projet de création d'un centre d'excellence en mécanique, à Constantine; le projet de création d'un institut dédié à l'automobile avec la firme Peugeot, objet d'une convention signée à Paris, le 07 décembre 2017 avec le ministère français de l'éducation nationale; et le projet de développement de filières

d'excellence dans les métiers de l'énergie, de l'électricité et des automatismes industriels, avec Schneider...

## CONCLUSION

Cette importante rencontre visait à faire le point sur l'état d'avancement du plan d'action annoncé à la rentrée de septembre 2017 et à examiner l'état de préparation de la rentrée de février 2018. Cette rencontre se situait dans le cadre de la poursuite des efforts, notamment en matière de diversification de l'offre de formation et l'amélioration de sa qualité, d'utilisation rationnelle des moyens disponibles, et de développement des différents modes de formation, en particulier le mode de formation par apprentissage qui a fait l'objet d'un projet de loi présenté devant la Commission concernée de l'Assemblée Populaire Nationale, le 16 janvier 2018.

M<sup>elle</sup> MERAZKA Houria

## LA RENTRÉE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS DE FÉVRIER 2018



### Centre d'Excellence spécialisé dans les métiers du Bâtiment et travaux publics (CFPA) d'El Harrach II

Fruit d'un partenariat entre le Ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et le Groupe COSIDER, le centre d'excellence de formation professionnelle spécialisé dans les métiers du bâtiment et travaux publics a été inauguré officiellement le 25 septembre 2016.

#### Lieu d'implantation du centre d'excellence

Le centre d'excellence est implanté au niveau du centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) d'El Harrach II, dans la wilaya d'Alger.

#### Capacités du centre d'excellence

- Superficie totale : 2,7 hectares
- Superficie bâtie : 2,3 hectares
- Capacités pédagogiques : dix (10) salles de cours de 20 places pédagogiques, une salle d'informatique et une bibliothèque

-Ateliers de travaux pratiques :  
-Cinq (05) ateliers dédiés aux travaux de mise en œuvre dans les différents métiers du bâtiment.

-Capacités d'hébergement (72) lits, un réfectoire de capacité de 100 couverts, un foyer et un espace de loisir.

#### Statut du centre d'excellence

Le centre d'excellence a vocation nationale, à titre transitoire, en attendant l'élaboration du statut type, le centre d'excellence sera régi selon les dispositions du décret n°14-140 du 20 avril 2014 fixant le statut type des (CFPA).

#### Les spécialités enseignées

- Electricité Bâtiment CAP
- I.S.G (Installation Sanitaire et Gaz) CAP
- Menuiserie Bâtiment CAP
- Soudage CAP
- Maçonnerie CAP
- Peinture Vitrierie CAP
- Chauffagiste CAP
- Topographe BT

#### L'encadrement pédagogique

L'encadrement pédagogique des stagiaires est composé de 17 enseignants (PFP et PSEP).



### Les attentes du GROUPE COSIDER :

- La formation à terme d'une main d'œuvre qualifiée répondant aux besoins et aux attentes de l'entreprise,
- La prise en charge des formations initiales en adéquation en quantité et en qualité avec les besoins des sociétés du groupe COSIDER,
- La prise en charge, dans le cadre de la formation continue, des formations à la carte adaptées aux parcours professionnels des salariés du groupe COSIDER,
- L'organisation des formations et des évaluations dans le cadre du dispositif de validation des acquis professionnels (VAP) permettant à l'entreprise COSIDER la gestion des carrières de ses salariés,
- La prise en charge de la formation en matière d'ingénierie pédagogique au profit des formateurs

internes du Groupe COSIDER.

### Contribution du GROUPE COSIDER :

- Contribuer à la mise en place d'un réseau national des centres de formation, dans le domaine des activités du secteur permettant le transfert des compétences ;
- Contribuer à l'élaboration et l'actualisation des programmes pédagogiques dans les nouvelles spécialités demandées par les secteurs ;
- Accorder les facilitations du placement des stagiaires en milieu professionnel, dans le cadre de leurs stages pratiques pour leur permettre l'acquisition des savoirs faire favorisant leur employabilité ;
- Faciliter le stage d'immersion professionnelle au profit des formateurs en vue d'actualiser leurs connaissances et renforcer leurs compétences professionnelles.

### Formations dispensées au sein du centre :

Le centre dispense des formations initiales, continues, diplômantes et qualifiantes, du niveau I au niveau V, dans les métiers du BTP.

Dès l'inauguration du centre d'excellence, 05 sections au profit des travailleurs ont été lancées et ce, dans le cadre de la formation continue (recyclage et perfectionnement).



### Formations dispensées au sein du centre :

Le centre dispense des formations initiales, continues, diplômantes et qualifiantes, du niveau I au niveau V, dans les métiers du BTP.

Dès l'inauguration du centre d'excellence, 05 sections au profit des travailleurs ont été lancées et ce, dans le cadre de la formation continue (recyclage et perfectionnement).

- (04) sections en maçonnerie,
- (02) sections en revêtement de sol,
- (03) sections de ferrailage,
- (01) section de formation en soudage.

### Modalités de mise en œuvre :

Pour la concrétisation des objectifs de ce programme il a été retenu de mettre en place deux comités composés des représentants des deux parties :

- Un comité de pilotage et de suivi : chargé des questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du centre.
- Un conseil technique et pédagogique : qui aura

comme mission essentielle l'organisation des activités liées à la pédagogie (définition des contenus des programmes et méthodes pédagogiques, organisation et évaluation des formations).

### Ouverture du partenariat :

Ce partenariat peut être ouvert aux autres entreprises intervenant dans le domaine du bâtiment et travaux publics en fonction de la disponibilité des places pédagogiques et après accord du comité de pilotage.

Concernant les sections détachées, deux sections détachées de l'INSFP de Kouba concernent les spécialités de C.T.B (Conducteur de Travaux Bâtiment) et Architecture d'intérieur.

L'encadrement pédagogique des stagiaires est composé de 17 enseignants (PEP ET PSEP). Le centre d'excellence compte renforcer l'encadrement pédagogique de son institution cette année par le recrutement de 08 enseignants dont un PSEP1 en Froid et Climatisation, un PSEP2 en Architecture, 04 PFP dans les spécialités de Métreur Vérificateur, Topographe, Conducteur de Travaux et V. R. D et 02 PFP artisan en Electricité Bâtiment et Maçon.

## SITUATION DES APPRENTIS (2017 - 2018)

N°	SPECIALITE	Nombre d'Apprentis reconduits Orientés	Nombre d'Apprentis Examinés	OBS
01	- Installation sanitaire et gaz	476	212	
02	- Installation sanitaire	379	311	
03	- Chauffage central	25	13	
04	- Electricité Bâtiment	58	49	
05	- Menuiserie Bâtiment	50	38	
06	- Ferronnerie d'Art	59	33	
07	- Serrurerie	38	56	
08	- Soudage	26	23	
09	- Topographie	19	13	
10	- P L D	20	-	
11	- Conducteur de travaux Bâtiment	28	-	
<b>Taux</b>		<b>1178</b>	<b>748</b>	

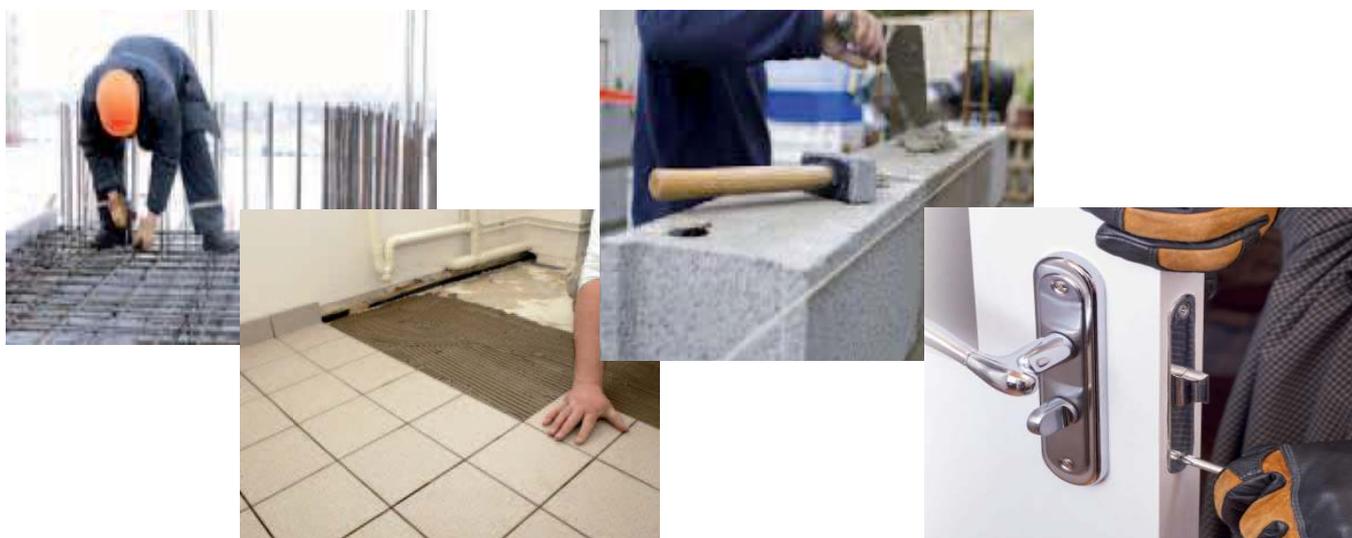
## ETAT RECAPITULATIF DES FORMATIONS COSIDER POUR LES ANNEES 2016 - 2017

N°	Année	SPECIALITE	Date Début de Formation	Date Fin de Formation	Effectif	Total
01	<b>2016</b>	Maçonnerie	25/09/216	29/09/2016	15	30
02			02/10/2016	06/10/2016	15	
03		Revêtement de Sol	04/10/2016	06/10/216	18	18
04		Serrurerie	25/09/2016	29/09/216	08	08
05	<b>2017</b>	Maçonnerie	29/10/2017	09/11/2017	12	33
06			12/11/2017	23/11/2017	12	
07			10/12/2017	21/12/2017	09	
08		Ferrailage	29/10/2017	02/11/2017	15	43
09			05/11/2017	09/11/2017	15	
10			12/11/2017	16/11/2017	13	
<b>TOTAL GENERAL</b>						<b>132</b>

A ces formations au profit de COSIDER s'ajoute une section de revêtement de sol de 18 employés et une section de coffrage de 15 employés en formation (rentrée de février 2018).

Pour cette rentrée de février 2018, 250 contrats ont été signés avec l'OPGI pour le placement des apprentis.

M<sup>elle</sup> MERAZKA Houria



# NOUVELLE ORGANISATION DU CURSUS D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

## RENCONTRES RÉGIONALES D'INFORMATION ET DE VULGARISATION

Ces rencontres qui se sont déroulées du 07 au 21 mars 2018 dans les six IFEP «Médéa, Sétif, Annaba, Sidi Bel Abbés, Ouargla et Alger (Birkhadem)» ont pour but la vulgarisation de la nouvelle organisation du cursus d'enseignement professionnel, mise en œuvre à l'occasion de la rentrée de la formation et de l'enseignement professionnels 2017/2018 et consacrée par le décret exécutif n°17-212, du 20 juillet 2017, fixant les modalités de création des diplômes sanctionnant les cycles de l'enseignement professionnel.

Sous le haut patronage de Monsieur le Ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, la Direction de l'Enseignement Professionnel, a organisé des rencontres régionales avec les principaux acteurs impliqués dans l'opération d'information et d'orientation des élèves scolarisés, vers le cursus d'enseignement professionnel dans sa nouvelle organisation.

### Informer

Ces rencontres ont visé la mise à disposition des informations nécessaires à l'orientation des élèves vers ce nouveau parcours d'enseignement professionnel et la diffusion en direction de leurs homologues à l'échelle locale, des différents supports d'information reçus.

### Diffuser

Elles ont visé également l'assurance d'une large diffusion de

l'information sur le cursus d'enseignement professionnel, dans sa nouvelle organisation, au profit des élèves, de leurs parents et du grand public en général.

### Débattre

Ces rencontres, ont permis l'ouverture d'un débat fructueux avec les conseillers à l'orientation du secteur concernant le phénomène de déperdition, en cours de formation, des élèves et des stagiaires de la formation et de l'enseignement professionnels et la proposition d'une démarche de travail permettant de prendre en charge ce problème.

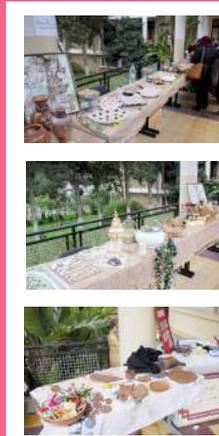
### Participer

Nous avons noté la participation à ces rencontres des cadres de la direction de l'enseignement professionnel (DEP), des chefs de services des DFEP, chargés du suivi de la formation et de l'enseignement professionnels, des Directeurs des dix (10) IEP, des conseillers à l'orientation, à l'évaluation et à l'insertion professionnelle des établissements de formation : IEP/INSFP/CFPA (5 par DFEP).

Pour le Ministère de l'Education Nationale(MEN), étaient présents les représentants des directions de wilayas de l'éducation nationale, chargés de l'orientation des élèves et les Directeurs des centres d'orientation scolaire et professionnelle (COSP).

En fin, les secteurs de l'Education nationale et de la formation professionnelle doivent établir des passerelles "très importantes" entre eux pour assurer une bonne orientation des élèves vers un profil adéquat, déterminant pour son avenir, notamment son insertion dans le monde du travail. L'accompagnement des élèves dans leur choix, notamment de la part des parents est nécessaire pour qu'ils puissent facilement s'intégrer ultérieurement dans le monde du travail, en fonction de leur aptitude, de leur préférence et de leur qualification car, l'accompagnement des parents leur assura une orientation leur permettant après avoir obtenu leur diplôme une bonne insertion professionnelle. Dans ce cadre, le Directeur central au ministère de la Formation professionnelle, Mouloud Belaouinat a souligné « la nécessité à l'apprenant d'acquérir, avant tout, un savoir académique pour forger par la suite un savoir-faire scientifique à même de permettre aux diplômés d'être performants ».

Il a ajouté « la formation professionnelle offrait une panoplie de formations dans divers domaines pour accompagner notamment le secteur économique, en lui offrant une expertise de qualité pour assurer un rendement optimal ».



## JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME 08 MARS 2018

Le Ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, le professeur Mohamed Mebarki a présidé jeudi à Alger une cérémonie organisée en l'honneur des femmes algériennes, à l'occasion de la Journée mondiale de la femme, célébrée chaque 08 mars. C'est en présence du secrétaire général de la formation et de l'enseignement professionnels, Abderrahim Bouteflika, de Rabah Baghloul, secrétaire général de la fédération nationale des travailleurs de la formation et de l'enseignement professionnels, de l'inspecteur général, M. Bourouba Nouar et des cadres du secteur que cette cérémonie a eu lieu à l'INFEP, El Biar, Alger.

Cette manifestation organisée par le Ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a mis en valeur à travers les stands d'exposition, les activités de la femme dans plusieurs spécialités, notamment celles de l'artisanat.

Les exposants de cette manifestation sont venus des quatre coins du pays notamment de Tlemcen, Khenchela, Constantine, Blida, Alger, Bejaïa, Skikda, Ouargla et Oued Souf pour participer à cet important événement.

L'exposition inaugurée par Monsieur le Ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels a permis la découverte de la grande richesse des traditions et coutumes des différentes régions du pays.

Tous les employés du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels étaient présents pour partager ce moment de bonheur et de fierté.

Après la visite des stands d'exposition de produits réalisés par les femmes du secteur, le Ministre a déclaré que cette cérémonie est un signe de gratitude

et de reconnaissance pour les efforts de la femme, son sacrifice et son véritable rôle dans la formation et l'enseignement professionnels. « Le 8 mars de chaque année doit être une occasion pour mesurer son parcours professionnel, et consolider ses acquis et enfin, inventer ensemble un avenir professionnel meilleur » a-t-il ajouté.



Pour sa part, Rabah Baghloul a souligné que c'est la deuxième fois que le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels célèbre cette journée au profit de la femme. Il a précisé aussi qu'une Commission Nationale de la femme travailleuse dans la formation

professionnelle a été installée pour la première fois. En dernier lieu, il a salué la contribution et le sens de l'engagement de ses collaboratrices qui se distinguent dans l'accomplissement quotidien de leurs tâches respectives. Il leur a souhaité beaucoup de succès, tant sur le plan personnel que professionnel. « Bonne fête à toutes les femmes Algériennes », a-t-il dit.

Pour la femme algérienne, le 08 mars symbolise la lutte contre la violence, la dénonciation du mépris ainsi que son active participation au développement du pays.

Aujourd'hui, la femme algérienne occupe des postes supérieurs au niveau de la fonction publique et divers corps de sécurité. Elle est aussi présente dans les conseils locaux et au niveau du parlement avec ses deux chambres.

Des cadeaux et des attestations de participation furent ensuite remis aux femmes du secteur par le premier responsable M. le professeur Mohamed

Mebarki, le secrétaire général, Abderrahim Bouteflika, Rabah Baghloul, le secrétaire général de la fédération nationale des travailleurs de la formation et de l'enseignement professionnels, l'inspecteur général, M. Bourouba Nouar. et par d'autres cadres du secteur comme symbole de la concrétisation du mérite et du travail effectué.

En cette journée remplie d'émotion et de satisfaction, à travers cette cérémonie, ce geste symbolique rend hommage à la femme algérienne.

## LAUREATS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ANNEE 2017/2018

### Exposition et cérémonie nationale de remise de diplômes



En présence de plusieurs membres du gouvernement, le Ministre de la formation et de l'enseignement professionnels, le professeur Mohamed MEBARKI, a inauguré le 30 juin 2018, à la SAFEX, El Mohamadia, Alger, une exposition sur les réalisations du secteur de la formation professionnelle. Cette manifestation se déroule du 30 juin au 04 juillet 2018.

La manifestation qui s'est déroulée au pavillon Ahaggar a enregistré la participation d'une soixantaine d'exposants représentant les différentes spécialités du domaine de la formation professionnelle.

Les objectifs de l'exposition visent à mettre en relief les efforts et les réalisations du secteur durant la période 1999 à 2017 et faire ressortir les activités pédagogiques du secteur à travers notamment :

- La mise en place d'une formation professionnelle de qualité au service d'une économie nationale diversifiée à travers des investissements dans les secteurs stratégiques, tels que l'agriculture, le bâtiment et les travaux publics, l'industrie, les TIC, les énergies renouvelables, le numérique, etc.;

- La modernisation du secteur à travers la mise en place et le développement des TIC, en vue de former une ressource humaine au profit du développement socio économique du pays.

Cette exposition montre aussi les potentialités et les opportunités mises à la disposition des jeunes pour leur permettre de suivre une formation de qualité permettant leur insertion sur le marché du travail et leur contribution au développement du pays.



Elle a permis d'informer également les citoyens et particulièrement les jeunes sur les possibilités de formation et d'enseignement offertes par le secteur à la rentrée, de septembre 2018.

En parallèle, une cérémonie nationale de remise de diplômes aux lauréats de l'année 2017/2018 a été organisée par le Ministère de la formation et de l'enseignement professionnels, le lundi 02 juillet 2018, au niveau de la Safex, les Pins Maritimes à Alger.

La cérémonie présidée par le Ministre de la formation et de l'enseignement professionnels en présence de plusieurs ministres et cadres du secteur ainsi que d'autres personnalités a pour objectifs notamment de récompenser les stagiaires, élèves et apprentis pour les efforts déployés et les résultats obtenus durant leur cursus de formation, de motiver et d'inciter les jeunes à rejoindre les établissements de

formation et d'enseignement professionnels et de consolider et pérenniser la tradition de récompense de l'effort.

Durant cette cérémonie, 68 lauréats dont 26 filles, issus des institutions de formation professionnelles des 48 wilayas du pays et 6 autres bénéficiaires de bourses d'études algériennes, de différentes nationalités africaines, ont été honorés. Ces six lauréats ont bénéficié de bourses algériennes dans le cadre des relations d'amitié et de coopération qui lient l'Algérie avec ses homologues africains.



Le Ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnel, Monsieur Mohamed MEBARKI, a précisé, durant la cérémonie, que la majorité des lauréats ont suivi une formation professionnelle dans des spécialités en relation directe avec le développement social et économique du pays, notamment l'agriculture, l'agroalimentaire, les énergies renouvelables, les nouvelles technologies de la communication, l'hôtellerie et le tourisme, les métiers de l'eau et de l'environnement et de la pêche, de l'industrie, du bâtiment et travaux publics.

En application de la décision du Président de la République, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, le premier responsable du secteur a annoncé: «les instituts d'enseignement professionnel, connaîtront, dès la rentrée de septembre 2018 l'entame des cours de langue amazighe, un enseignement qui a été doté de postes budgétaires pour des enseignants spécialisés».

Il a ajouté que la saison 2017/2018 s'est caractérisée par une augmentation de la



demande de formation, le secteur ayant enregistré durant la session février 2018, l'arrivée de 244 000 nouveaux stagiaires au niveau des différentes institutions et dans les différents modes de formation, pour atteindre un effectif global de plus de 650 000 stagiaires cette année.

Monsieur le Ministre a souligné en ces termes « cette rentrée s'est distinguée par la diversité des offres de formation, et ce, conformément à la stratégie gouvernementale en matière d'adaptation de la formation aux attentes du marché du travail et des besoins

du développement ».

Le premier responsable du secteur a en outre informé de la signature de trois accords-cadres avec les ministères de l'Energie et des Mines, la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et la Jeunesse et Sports, alors que d'ores et déjà le secteur compte pas moins de 894 accords dédiés au partenariat au niveau local.





Monsieur le professeur Mohamed Mebarki a abordé l'année de formation actuelle dont il a précisé qu'elle a également «connu une amélioration de la formation à travers la généralisation du système de certification de formation en informatique de la part des académies et des instances internationales tel que l'académie CISCO et ICDL», ajoutant, à ce dernier titre, que « le secteur a intégré les technologies modernes dans le système de formation, qu'il s'agisse d'activité de formation ou de management administratif ». Il a souligné également que « l'entrée en vigueur du nouveau système concernant le processus

d'enseignement professionnel a eu lieu dès la parution du décret exécutif le 20 juillet 2017, portant établissement du diplôme de brevet d'enseignement professionnel (BEP) pour le premier cycle de trois années, et le diplôme du brevet d'enseignement supérieur (BEPS) pour le second cycle de deux années ».

Concernant la nomenclature des branches et spécialités, il a précisé qu'« elle a été actualisée et éditée cette année, rappelant qu'elle reflète les orientations du programme national de développement économique et social. Cette nomenclature compte 23 branches professionnelles dont une

nouvelle branche désignée (Art, Culture et Patrimoine) et 478 spécialités professionnelles dont 54 spécialités nouvelles ».

En conclusion, « Objectif Formation » saisit cette occasion pour présenter ses félicitations aux lauréats et à tous ceux qui ont pu terminer avec succès leur cursus de formation.

M<sup>lle</sup> MERAZKA Houria



# JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU PROCESSUS DE TURIN

L'Algérie, par le biais du secteur de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, participera à la prochaine édition du Processus de Turin 2019-2020. A cet effet, s'est tenu le lundi 23 Avril 2018 au siège de l'Institut National de la Formation et de l'Enseignement professionnels (INFEP), désigné comme point focal pour le projet, une journée de sensibilisation au Processus de Turin, en partenariat avec la Fondation Européenne pour la Formation (ETF).



## LES OBJECTIFS DE CETTE JOURNÉE

- Présenter le processus de Turin, système biennal d'évaluation des progrès réalisés dans les politiques et systèmes d'Enseignement et de Formation Professionnels.
- Sensibiliser les participants et futurs partenaires aux objectifs, principes et piliers du Processus de Turin,
- Présenter les outils du processus, en particulier le cadre analytique et la collecte des données quantitatives et qualitatives,
- Identifier les thématiques pilotes pour expérimenter l'analyse et la rédaction,
- Evoquer le projet d'échéancier.

## PARTICIPATION

La journée de sensibilisation a connu une très large participation de tous les acteurs concernés par l'EFP, venant des secteurs publics et des secteurs privés :

- Représentants des directions centrales du Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels,
- Responsables et méthodologues de l'INFEP et des six IFEP,
- Associations : Association Nationale des Trisomiques, Association Nationale des Ecoles de Formation Agréées,
- Secteur économique (entreprises étatiques et

privées),

- Partenaires socio-économiques : Forum des Chefs d'Entreprises, Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie,
- Ecoles de formations : Institut de Technologie Moyen Agricole Spécialisé, Institut National d'Hôtellerie et de Tourisme, Institut de Formation en Electricité et Gaz,
- Chercheurs et experts,
- Office National des Statistiques, Institut National de Recherche en Education, Institut Algérien de Normalisation, Conseil National Economique et Social.

## DÉROULEMENT

La journée de sensibilisation s'est déroulée en deux temps :

**A/Une session en plénière**, au cours de laquelle, en ouverture, Madame la Directrice Générale de l'INFEP, désignée coordinatrice nationale du projet, a souhaité la bienvenue à tous les participants, aux experts de la Fondation Européenne pour la Formation et aux partenaires socioéconomiques. Son allocution a été suivie de l'intervention du Directeur des études et de la coopération du MFEP, qui a rappelé les orientations et priorités du secteur de la Formation et de l'Enseignement Professionnels.

Les experts de l'ETF, ont alors présenté le Processus de Turin.

## QU'EST-CE QUE LE PROCESSUS DE TURIN ?



Tous les deux ans, la Fondation Européenne pour la Formation (ETF), à travers le Processus de Turin, invite ses pays partenaires à analyser les progrès réalisés dans leurs politiques et systèmes d'Enseignement et de Formation Professionnels. Ces pays partenaires sont regroupés en 5 régions :

- **Sud et Est de la Méditerranée:** dont l'Algérie
- **Europe du Sud-est et Turquie**
- **Europe de l'Est**
- **Asie Centrale**

Le Processus de Turin est une approche de l'analyse de l'Enseignement et de la Formation Professionnels (EFP) fondée sur des données factuelles et privilégiant l'appropriation par les pays et la participation large et ouverte des parties prenantes tant du secteur public que du secteur privé.

Au cœur du processus de Turin, figure le suivi des développements intervenus au niveau des politiques, ce qui permet aux pays partenaires de suivre la mise en œuvre des réformes en matière d'EFP et d'en évaluer l'évolution et l'impact.

L'analyse dans le processus de Turin repose sur quatre principes :

- **L'appropriation**
- **Une large participation**
- **Une approche holistique**
- **Une évaluation fondée sur des données probantes**

Les principes	Description
<b>L'appropriation</b>	par les décideurs politiques et les parties prenantes du pays partenaire, à la fois du processus et des résultats figurant dans le rapport final et les implications sur le développement des politiques. Cet aspect recouvre la recherche de complémentarité entre le Processus de Turin et l'agenda politique national et d'autres processus pertinents. L'appropriation est un facteur clé pour garantir que les résultats du Processus de Turin aient une influence durable sur la politique nationale
<b>Une large participation</b>	Des groupes pertinents de parties prenantes, notamment, les dirigeants les représentants des partenaires sociaux, les directeurs d'école, les enseignants, les autorités locales, les représentants des entreprises, les chercheurs et les représentants de la société civile. Cette participation constitue le socle de réflexion et de recherche d'un consensus par les acteurs locaux qui peuvent établir des liens entre l'analyse politique et les accords sur les choix politiques et leur mise en œuvre.
<b>Une approche holistique</b>	fondée sur une notion élargie de l'EFP, destinée à la fois aux jeunes et aux adultes et relevant d'une approche systémique, prenant en considération, non seulement les éléments du système et la façon dont ils s'interpénètrent, mais aussi la façon dont les systèmes d'EFP réagissent à l'environnement économique et social dans lequel ils opèrent

### Une évaluation fondée sur des données probantes

ou des connaissances, considérée comme essentielle pour permettre aux pays de prendre des décisions en connaissance de cause en matière de développement des politiques et pour mesurer les progrès accomplis ainsi que, le cas échéant ou si cela s'avère dans l'intérêt du pays, pour qu'ils puissent comparer leurs expériences à celles de l'UE. Cette approche est également fondamentale pour déceler et renforcer les bonnes pratiques et au niveau «pilote» au niveau «système»



Ces principes sont à la base de la mise en œuvre du processus de Turin et leur application est contrôlée sur l'ensemble du processus aux niveaux national, régional et inter-régional.

### CADRE METHODOLOGIQUE

Le processus de Turin est doté d'un guide méthodologique et d'un cadre analytique qui couvre des questions liées à quatre dimensions clés pour la politique de la formation professionnelle : **vision et cadre législatif, réponse à la demande économique, réponse à la demande sociale efficacité interne et gouvernance.**

Le livrable de ce processus est un **rapport national**, celui-ci demande une préparation, une coordination et la capacité de produire des données et des connaissances, la participation de toutes les parties prenantes et une analyse coordonnée qui est le résultat d'un consensus national.

- Cette première matinée s'est poursuivie par une présentation du système d'enseignement et de formation professionnels (l'EFEP) en Algérie, par une cadre de l'INFEP.

**B/Une session technique** de travail en groupes dans l'après midi a permis de présenter, discuter et approfondir les principes, les piliers et les outils du processus. En ateliers, les participants ont pu dégager des thématiques pilotes parmi les composantes du cadre analytique.

Après un large échange, deux thématiques pilotes ont été retenues, il s'agit de :

- L'identification des besoins en formation du secteur économique;
- L'analyse des besoins en formation pour la professionnalisation des formateurs du secteur de la EFP en Algérie.

Ces deux thématiques feront l'objet d'une expérimentation de la méthodologie, en vue de se préparer à la participation au processus de turin 2019 qui sera lancé dès janvier 2019.

Recherches et synthèse : M<sup>me</sup> LATRECHE KISRANE Leïla  
PSFEP CIP et ingénieur de formation/INFEP

# PROJETS DE COOPÉRATION ENTRE L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE

Le 25 Avril 2002, un accord de coopération Algérie/Tunisie a été signé dans le domaine de la formation professionnelle. Cet accord a été renouvelé en 2015 pour une durée de cinq années. Un programme triennal 2015- 2017 de coopération a ensuite été tracé entre l'Institut National de Formation et de l'Enseignement Professionnels (INFEP) à Alger, et le Centre National de la Formation des Formateurs et de l'Ingénierie de Formation (CENAFFIF) en Tunisie, suite à l'accord de coopération entre l'Algérie et la Tunisie dans le domaine de la formation professionnelle.

Le programme comprend la conception de programme de formation, la formation de l'encadrement, l'échange d'expérience dans les domaines de l'ingénierie pédagogique, l'ingénierie de formation et études et recherches.

## OBJECTIFS

Cet accord vise à développer les compétences des cadres et le système d'encadrement de la formation professionnelle des deux pays, avec l'adoption des normes internationales et une plus grande ouverture à la réalité de l'économie des deux pays pour répondre au mieux à leurs besoins en termes de qualité et de rentabilité adéquate.

## HISTORIQUE

Cette coopération a permis aux deux établissements de par leurs

missions, de se rencontrer en date du 02 au 06 Mai 2016 en Tunisie pour la mise en œuvre du plan d'action relatif au programme retenu et approuvé conjointement par les cadres des deux institutions les 26, 27 et 28 janvier 2015 à l'INFEP Alger.

La rencontre de Mai 2016 entre les cadres de l'INFEP et du CENAFFIF a donné lieu à deux fiches de projets, portant sur :

- la formation pédagogique, technique et fonctionnelle des cadres de la formation professionnelle,
- la conception des programmes de formation et des documents d'accompagnement dans les métiers verts, bâtiment et industries agroalimentaires.

La mise en œuvre de ces projets s'inscrit dans une démarche de formation, de renforcement des capacités et de transfert d'expertise des établissements des deux pays.

Quant au suivi de ces projets, une rencontre a eu lieu à l'INFEP à Alger en date du 03 avril 2018 par la visite d'une délégation tunisienne, visite dont l'objet consistait en l'évaluation des actions réalisées, et en la mise en place du programme d'activités du 2<sup>ème</sup> semestre 2018 et de l'année 2019.

Ont participé à cette rencontre les Directeurs généraux du Fonds National de Développement de l'Apprentissage et de la Formation

Continue (FNAC) et le Centre National de l'Enseignement Professionnel à Distance (CNEPD).

## PROJECTIONS

Renforcement des capacités et transfert d'expertise

Des pistes de coopération ont été identifiées en vue de leur inscription pour l'année 2019.

Les activités inscrites concernent la formation de la ressource humaine (formateurs, gestionnaires et inspecteurs) par la partie tunisienne et visent également l'échange de programme de formation dans les filières Arts et Industries Graphiques et Tourisme.

Il a été également inscrit des échanges d'expérience dans le domaine d'élaboration des programmes selon l'approche par compétences (APC) afin d'atteindre les objectifs visés par l'accord de coopération.

**M<sup>lle</sup> SEDIRA Hadida**  
**Chef de service Formation (PSEP 2)**

## Fiche Technique de la direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de la wilaya de Skikda

### 1/ Les structures de la DFEP de Skikda

Conformément à l'arrêté ministériel du 23 Chaâbane 1436 correspondant au 11 juin 2015 portant organisation des directions de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels, la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Skikda est de type 02 et organisée en 04 services:

\* Le Service du Suivi de la Formation et de l'Enseignement Professionnels comprend 03 bureaux:

- Bureau du suivi des activités pédagogiques de la formation et de l'enseignement professionnels.
- Bureau de l'orientation, des examens et concours et de la gestion des diplômes.
- Bureau de la formation continue, du partenariat et du suivi des établissements.

\*Le Service de l'Apprentissage, comprend 02 bureaux:

- Bureau de la prospection, du placement et des relations avec les organismes employeurs et les partenaires de l'apprentissage.
- Bureau du suivi, de l'évaluation et du contrôle technique et pédagogique.

\*Le Service de l'Administration des moyens et du contentieux comprend 03 bureaux:

- Bureau de la gestion des personnels, de la formation et du contentieux.
- Bureau du budget, de la comptabilité, des moyens généraux et des archives.
- Bureau de la coordination et du suivi des opérations de recrutement et de gestion de formateurs.

\*Le Service du suivi des projets d'investissement, de gestion du patrimoine et des systèmes d'information, comprend 02 bureaux:

- Bureau des systèmes d'information, de la carte de formation et des statistiques.
- Bureau du suivi des projets d'investissement et de la gestion du patrimoine.

### 2/ Les missions assignées à la DFEP:

La direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de la wilaya de Skikda est chargée de :

- Animer, de coordonner et d'évaluer périodiquement le fonctionnement des structures et moyens de formation professionnelle dans la wilaya ;
- Identifier et de proposer toute mesure de nature à assurer le développement cohérent et harmonieux des activités de formation professionnelle et de mettre en œuvre les actions retenues dans ce cadre ;
- Organiser la collecte, le traitement et la diffusion des informations, notamment statistiques, liées à son domaine d'activité ;
- Réaliser toute étude, monographie ou enquête concourant à une meilleure prise en charge de sa mission ;
- Elaborer et actualiser la carte de la formation professionnelle de la wilaya et suivre sa mise en œuvre en relation avec les services et organismes concernés ;
- Impulser les actions de coordination entre les établissements de formation professionnelle, les opérateurs économiques et les structures chargées de l'emploi, de l'éducation et de la jeunesse ;
- Veiller à la mise en œuvre des mesures relatives à l'entretien et à la maintenance des infrastructures et des équipements de formation professionnelle en relation avec les organismes compétents de la wilaya;
- Suivre et évaluer l'exécution des programmes arrêtés en matière de recrutement, de gestion, de formation et de perfectionnement des personnels de la formation professionnelle ;
- Superviser et veiller au bon déroulement des concours et examens ;
- Suivre l'élaboration des budgets des établissements et en contrôler l'exécution.

### 3/ Les principales vocations de la wilaya de Skikda :

La wilaya de Skikda est essentiellement à vocation agricole, touristique et industrielle.

La wilaya est dotée de 21 établissements de formation professionnelle, à savoir :

- 18 Centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) dont 01 Centre spécialisé pour jeunes handicapés à caractère régional (CFPH).
- 03 Instituts nationaux spécialisés en formation professionnelle (INSFP) d'une capacité théorique de 1200 places pédagogiques.

Les formations sont enseignées dans les établissements en modes apprentissage et résidentiel.

# L'entrepreneuriat, l'Emploi, la Formation et l'Enseignement Professionnels

« L'entrepreneuriat, un moteur pour le développement de l'économie du pays »

La création d'entreprises représente aujourd'hui un enjeu économique et social important dans le monde. Elle s'est avérée comme un moteur pour le développement des économies des pays. Dès lors, beaucoup d'auteurs la considèrent comme un élément fondamental de la croissance économique et de la création d'emplois d'un pays.

Des chercheurs en « **entrepreneuriat** » s'accordent à signaler que nul n'est programmé génétiquement pour devenir entrepreneur, on ne naît pas entrepreneur, mais on le devient car l'entrepreneuriat est un mode de comportement, c'est une attitude qui peut être encouragée, favorisée, même contrariée.

Le terme "**entrepreneuriat**" désigne l'action et l'effet d'entreprendre, un verbe qui fait référence au fait de mener à bonne fin une œuvre, un projet ou une affaire. L'objet de l'entrepreneuriat est normalement un projet qui est développé avec effort et qui fait face à plusieurs difficultés et/ou contraintes, dans le but de le mener à bout (à un point établi).

L'usage le plus habituel du concept apparaît dans le cadre de l'économie et des affaires. Dans ce cas, l'entrepreneuriat est une initiative d'un individu qui assume un risque économique ou qui investit des ressources profitant ainsi d'une opportunité apportée par le marché.

La personne qui développe une vision (l'affaire) et une straté-

gie et qui la met en pratique ou qui crée une petite entreprise de par sa propre initiative est **l'entrepreneur**, c'est-à-dire, le leader. Elle se veut d'être enthousiaste, d'être prête à prendre des risques et d'avoir une vision de l'avenir préférable à celle de l'état présent. À ce titre, souvent, en époque de crise, l'entrepreneuriat s'avère une sortie/solution (ou, du moins, une possibilité de croissance) pour les personnes qui sont au chômage, étant donné qu'il peut créer des emplois.

Les experts estiment que les entrepreneurs doivent avoir certaines compétences, et capacités pour avoir du succès: flexibilité, dynamisme, créativité, entrain, etc. Il s'agit de valeurs nécessaires, étant donné que les entrepreneurs doivent affronter toute sorte de

difficultés et doivent être en mesure de s'adapter à une réalité variable, voire changeante.

Au regard de l'importance de ce thème, «Objectif Formation» lui consacre sa rubrique «Dossier» traitée en trois volets:

I) La «1<sup>ère</sup> Conférence Nationale sur la Micro entreprise et l'Entrepreneuriat» décembre 2017

II) Le Salon de l'emploi, Salem 2018 : « START UP, la réussite par l'innovation » septième édition,

III) Le portrait d'un jeune entrepreneur, diplômé de la formation professionnelle.

# LA 1<sup>ÈRE</sup> CONFERENCE NATIONALE SUR LA MICRO ENTREPRISE ET L'ENTREPRENEURIAT DECEMBRE 2017

La 1<sup>ère</sup> Conférence Nationale sur la Micro-entreprise et l'Entrepreneuriat s'est tenue les 18 et 19 Décembre au Centre International des Conférences (CIC) d'Alger, sous le thème « L'alternative économique par les jeunes entrepreneurs ». Cette première conférence répond aux objectifs édités par le gouvernement en matière de développement économique.



## Objectifs

- Orienter, accompagner et encadrer les jeunes entrepreneurs,
- Adapter la création de l'entreprise aux besoins du marché,
- Parrainer les jeunes entreprises par des entreprises seniors,
- Qualifier les jeunes entreprises pour en faire des sous traitants.

Cet évènement, dédié aux actuels et futurs chefs de micro-entreprises, est un espace d'échanges et de rencontres entre les jeunes porteurs de projets, les jeunes chefs de micro-entreprises, les étudiants et stagiaires de fin cycle, porteurs d'idées de projets et les responsables institutionnels ainsi que les spécialistes et experts sur toutes les questions intéressant la micro-entreprise dans toutes les phases de sa vie « **émergence-développement-pérennisation** » .

• **Le but** de cet événement est de poursuivre et renforcer une dynamique positive et optimiste en allant plus loin dans la diversification de l'envie d'entreprendre. Aller plus en profondeur dans les actions d'accompagnement des micro-entrepreneurs et des jeunes managers, les encadrer et mieux les orienter.

**L'approche** préconisée par la conférence nationale 'MOUKAWILL' est d'identifier les craintes des candidats et de hiérarchiser les difficultés liées à leur parcours de création d'entreprise pour mieux les appréhender et lever les freins de toutes natures y compris règlementaires à l'entrepreneuriat, mieux cibler les réponses à apporter, encourager la sous-traitance pour compter parmi les pays champions de l'entrepreneuriat en Afrique.

• **Le Public** : Plus de 700 participants dont 600 jeunes entrepreneurs, étudiants, stagiaires, porteurs de projets, créateurs et chefs de micro-entreprises ont participé à cette manifestation.

• **L'Organisation**: quatre sessions durant lesquelles ont été débat-

tées des thématiques aussi importantes que:

- le processus de création d'entreprises,
- la formation comme préalable à la création et comme élément du management,
- le management dans tous ses aspects,
- l'économie numérique.

Chaque session a été déclinée en une plénière, quatre ateliers thématiques, des Speed Dating et des «one to one». Ceci permet au « Moukawill » d'être un carrefour stratégique révélateur des tendances entrepreneuriales, où se mêlent les aspirations d'une frange importante de la population active parmi lesquels des jeunes créateurs, porteurs de projets, startups, auto entrepreneurs, indépendants, femmes entrepreneurs et dirigeants d'entreprise ambitieux, avec des idées brillantes et créatives.

## • Les principales thématiques

### Session 1

#### - LE PROJET

L'objectif de cette session est de mettre les programmes de formation professionnelle en adéquation avec les besoins du marché du travail algérien d'aujourd'hui et de demain. La formation en amont du projet de création.

### Session 2

#### - LA CREATION D'ENTREPRISE

Les objectifs de la 2<sup>ème</sup> session sont de mettre l'accent sur le parcours administratif, fiscal et professionnel, sur sa connaissance et sa maîtrise, clé de la réussite, de la création d'entreprise et de sa pérennisation ainsi que sur l'orientation des créateurs d'entreprises vers les nouvelles technologies dans le cadre de leur gestion quotidienne.

### Session 3

#### - LE MANAGEMENT

Les objectifs de la session 03 sont de faire connaître la réglementation en vigueur et d'initier des réflexions et des propositions sur de nouvelles méthodes et de nouveaux outils de management. Et aussi, d'accompagner

la gestion et le recrutement du capital humain et faire des propositions de développement du code du travail pour une adaptation au nouveau contexte empreint de plus de flexibilité.

### Session 4

#### - L'ECONOMIE NUMERIQUE

L'objectif de la 4<sup>ème</sup> session est d'amorcer le virage numérique en mettant le digital via les nouvelles technologies au cœur des activités. La digitalisation des entreprises est un enjeu de compétitivité, il doit s'inscrire au cœur de la stratégie de l'entreprise, de son processus à son business modèle en passant par sa gestion.

Le Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels a donné plusieurs communications relatives au thème concernant l'entrepreneuriat.

Ainsi Mme R. ALITOUCHE, Directrice Générale de l'INFEP, dans le cadre de l'atelier 2 ayant pour thème « L'accompagnement des diplômés dans la création de leur entreprise » a insisté sur l'importance de l'introduction des modules de formation à la création et à la gestion de l'entreprise et l'aide à l'insertion professionnelle. Elle a annoncé: «le secteur de la

formation et de l'enseignement professionnels, conscient de son rôle très important dans la maturation des projets professionnels des jeunes au cours de leur formation, a développé et introduit des modules de formation à la création et à la gestion d'entreprises ainsi qu'à l'aide à l'insertion professionnelle  **dans tous les programmes** de formation professionnelle quel que soit la spécialité à travers son réseau d'ingénierie pédagogique à savoir l'INFEP et les six(6) IFEP répartis à travers le territoire national ».

Elle a souligné aussi que ces modules ont pour objectif principal de permettre aux jeunes apprenants d'acquérir une vision d'ensemble du statut d'entrepreneur en matière de création d'entreprise mais aussi de gestion, de comptabilité, de fiscalité, de management et de ressources humaines d'une entreprise. « A l'issue de leur formation, les jeunes peuvent s'orienter vers l'entrepreneuriat mais aussi vers la recherche d'un emploi salarié et pour cela des modules de formation aux techniques de recherches d'emploi et d'embauche sont prévus au dernier semestre de formation » a-t-elle ajouté.





En plus de ces modules, a-t-elle précisé « des sessions d'information et de sensibilisation en direction des stagiaires et des étudiants sont organisées par les établissements de formation professionnelle et animés par les conseillers à l'orientation et à l'insertion professionnelles des centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) et des instituts spécialisés (INSFP) ».

Pour sa part, M. M. Boulaouinat, Directeur de l'Enseignement Professionnel a présenté dans l'atelier A, une communication sur « l'implication de l'entreprise dans l'ingénierie de formation. ». Précisant que « La formation professionnelle devient de plus en plus, un vecteur stratégique de la performance et des projets de l'entreprise, confrontée notamment à la mondialisation des marchés et à l'avènement des nouvelles technologies » il a signalé que « pour affronter ces défis, l'entreprise doit être partie prenante dans toutes actions de formation ou de qualification de la main d'œuvre, à

travers d'abord, la définition et la maîtrise de ses besoins en termes de qualification, et la contribution efficace dans la mise en œuvre de tout projet de formation ».

Il a ajouté : « Dans ce contexte, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, a mis en place des cadres et des mécanismes, permettant aux secteurs utilisateurs de participer de façon directe dans la mise en place de la politique de formation ainsi que dans sa mise en œuvre et c'est pour cette raison qu'un accord cadre a été conclu durant le quatrième trimestre de l'année 2014, avec 14 départements ministériels, l'UGTA, et les organisations patronales ».

Il a souligné que toutes ces mesures, prises par le secteur, visent à permettre à l'entreprise économique en particulier et aux secteurs utilisateurs en général, de participer directement dans l'acte de formation, en premier lieu en participant de façon effective dans l'ingénierie de formation.

## Conclusion

Cet événement professionnel, qui a connu un grand succès, est appelé à devenir au fil des années, un rendez-vous incontournable de toutes celles et tous ceux qui ont la fibre entrepreneuriale à la recherche d'informations pour créer leur entreprise, mettre leur projet sur les rails et développer leur activité.

La variété d'audience a engendré une vraie émulation de connaissances et de savoirs.

Le workshop a permis de mener à de nouveaux projets ou à de nouvelles pistes de recherche. Cela a permis de faire travailler ensemble des personnes qui ne le font pas habituellement, autour d'un projet et de thématiques quotidiennes, de proposer des services innovants, de faire en sorte d'aider à la concrétisation directe, d'apporter de vraies solutions.

# LE SALON DE L'EMPLOI, SALEM 2018, SEPTIEME EDITION

## « Start-up, la réussite par l'innovation »

Sous le Haut Patronage de son Excellence, le Président de la République **Monsieur Abdelaziz BOUTEFLIKA**, le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, a organisé la 7<sup>ème</sup> Edition du Salon National de l'Emploi « **SALEM 2018** », du 21 au 27 Mars 2018, au Palais des Expositions, Pins Maritimes, Alger. Ce salon devient un événement incontournable.



LE SALON DE L'EMPLOI

Organisé sous le thème « Start-up, la réussite par l'innovation », SALEM 2018 a pour objectifs, notamment de clarifier et de dégager les différentes pistes d'actions, les étapes et les démarches à entreprendre. SALEM 2018 est également une opportunité pour les demandeurs d'emploi de mieux connaître les conditions et les différents avantages recherchés en fonction de leur statut social et de leur profil professionnel spécifique ; ce qui peut leur permettre d'augmenter leurs compétences et par la même la possibilité d'un placement ou de mieux répondre aux offres du marché de l'emploi.

La 7<sup>ème</sup> Edition du Salon National de l'Emploi « SALEM 2018 » a été inaugurée par le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale en présence des Ministres de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, de la Solidarité, Ghania Edallia, de l'Agriculture, Abdelkader Bouazgui, des Finances, Abderrahmane Raouiya, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, de l'Environnement Fatma-Zohra Zerouati, de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi et de la communication, Djamel Kaouane. Le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité

Sociale, M. Mourad Zemali, a déclaré à l'ouverture de la 7<sup>ème</sup> édition du Salon National de l'Emploi SALEM 2018 : « La micro entreprise joue un rôle important dans le développement et la diversification de l'économie nationale hors hydrocarbures et nous encourageons les jeunes diplômés à créer leurs start-up. Nous avons invité toute institution en relation avec la micro-entreprise, telle que les banques ou le registre de commerce, afin d'éclairer les jeunes porteurs de projets qui souhaitent lancer leurs micro-entreprises ».



Questionné sur le mode de financement des micro-entreprises créées par les ressortissants algériens, le Ministre a expliqué que les ressortissants algériens bénéficient des mêmes avantages fiscaux et parafiscaux que les résidents et que l'apport personnel doit être en devises, ajoutant « les banques algériennes ont commencé à ouvrir des agences en Europe, en particulier en France, afin de permettre aux ressortissants algériens d'effectuer l'apport personnel. Ils seront également accompagnés par ces banques pour bénéficier d'un logement ».

Interrogé sur le taux de chômage en Algérie, le Ministre a déclaré « en septembre 2017, le taux de chômage était de 11,7% contre 12% en avril 2017, mais le nombre de demandeurs d'emploi est en constante augmentation, il a augmenté de 6% en 2017 », ajoutant « on ne peut pas résoudre le chômage par des décisions administratives, mais par l'investissement et la création d'entreprises ». « Nous avons un manque d'un million d'entreprises pour que notre économie puisse concurrencer

d'autres économies, ainsi le but de ce salon est d'encourager les jeunes à créer des micro-entreprises, parce qu'il est plus facile de créer une micro-entreprise » a-t-il ajouté.

Le Ministre a rappelé qu'en 2012 et 2017, le nombre de jeunes diplômés qui créent leurs entreprises dans le cadre des dispositifs d'aide a augmenté d'année en année « 48% des start-up et 67% des micro-entreprises présentes à ce Salon ont été créées par des diplômés de la formation professionnelle », a-t-il ajouté « depuis 2012, nous avons commencé à orienter les micro-entreprises vers des secteurs qui créent

de la richesse, comme l'agriculture, l'industrie, le tourisme et l'artisanat » a-t-il encore précisé.

Accompagné par plusieurs Ministres, Mourad Zemali a fait une visite des différents stands du Salon où il s'est entretenu avec les exposants. Ainsi, il a écouté les doléances des exposants.

Dans le cadre de la politique du gouvernement relative à la modernisation du service public mais aussi dans le cadre de la simplification des procédures et de l'entre-aide administrative, une convention-cadre a été signée entre l'Association Professionnelle des Banques et des Etablissements Financiers (l'ABEF) et la CNAS.

Outre la promotion des start-up, cet espace d'échange professionnel par excellence, permettra, par ailleurs, aux différents dispositifs de soutien à la création de l'emploi (ANSEJ - CNAC - ANEM) d'accompagner les porteurs de projets innovants et de faire émerger leurs compétences dans le cadre d'incubateurs, pépinières, couveuses, et autres.



Ainsi, plus de 500 micros entreprises, ont participé à cet événement, dont 300 créées dans le cadre des dispositifs ANSEJ et CNAC et quelques 60 entreprises créées par des jeunes algériens de retours de l'immigration.

A ce titre, ces micros entreprises sont réparties en plusieurs espaces en fonction de la nature d'activité : TIC (Technologies de l'Information et de la Communication), Industrie, Services, Environnements, Energies renouvelables, etc.

En plus des organismes chargés de la mise en œuvre des dispositifs dédiés à la promotion de l'emploi et à la création d'activité (ANEM, ANSEJ et CNAC), des départements ministériels concernés, des chambres professionnelles, des différents partenaires associés dans la création de micros entreprises, tels que les banques, la CNAS et la CASNOS, étaient présents lors de ce grand rendez-vous.

Il est utile de préciser qu'en marge du salon SALEM 2018, un riche programme d'animation, en direction des jeunes entrepreneurs et du large public a été présenté. Différentes thématiques ont été débattues au cours de ce salon telles «l'Economie verte et les champs d'activité porteurs pour les jeunes créateurs», la « Sous-traitance levier de l'innovation pour la micro-entreprise », la « Start-up, enjeux et défis pour

l'économie nationale » ainsi que le « passage vers l'économie numérique » et autres thèmes.

Des ateliers habituels d'initiation sur l'entrepreneuriat et le parcours du promoteur en matière de création et gestion des micros entreprises ont été installés. Ces ateliers présentent chaque jour un promoteur qui vient pour raconter sa « success story », comment il a commencé et comment il a réussi devant un parterre de jeunes. D'autres ateliers ont porté sur les techniques de recherche d'emploi, et l'accompagnement à l'élaboration de CV et lettre de motivation.

Plusieurs conventions de partenariat ont été signées entre une multitude de micro-entreprises spécialisées dans le commerce, l'électronique, la fabrication de moules et la fabrication de pièces mécaniques.

La participation du Ministère de la formation et de l'enseignement professionnels à la 7ème édition du salon de l'emploi SALEM 2018 se traduit dans les visites guidées organisées au profit des stagiaires des instituts et centres de formation professionnelle et par l'intervention de Melle Aouni Zineb, Directrice de l'information et des systèmes numériques au Ministère de la formation et de l'enseignement professionnels sur le thème « Quel type de formation est recommandé aujourd'hui pour permettre aux jeunes de

s'engager dans le monde de l'innovation et de la création? ».

Le stand d'information du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels a été animé par des cadres du secteur. Ont participé à ce salon, l'INFEP, le CNEPD, l'ITEEM de Beaulieu, le centre d'excellence des TIC de Bou-Ismaïl et le centre d'excellence de l'électronique, de l'électricité et l'énergie de Rouïba et les représentants du Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels.

La participation de l'INFEP à ce salon avait pour objectifs

- d'informer les visiteurs, demandeurs de formation sur les différentes spécialités offertes par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, ainsi que sur les modes de formation,
- d'orienter les visiteurs dans la recherche d'emploi et la création d'entreprises.

La 7ème édition du salon de l'emploi (Salem2018) a été clôturée le mardi 27 mars à Alger, par la remise d'attestations de participation et des prix aux meilleurs participants à cette manifestation. La cérémonie de clôture de ce salon a été présidée par le Ministre de l'emploi et de la sécurité sociale, M. Mourad Zemali en présence des membres du gouvernement.



# LE PORTRAIT D'UN JEUNE ENTREPRENEUR, DIPLÔMÉ DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Au cours de l'enquête sur l'entrepreneuriat et l'emploi des diplômés de la formation et de l'enseignement professionnels, l'équipe de la rédaction de la revue Objectif-Formation a rencontré, au Salon de l'emploi SALEM 2018, un diplômé de la formation professionnelle qui a créé une micro entreprise à Sétif dans le domaine de la « fabrication du matériel Avicole et Bétail ».



Le dynamique et ambitieux **DOUKHI Abderrazak** nous affirme d'emblée que la formation en résidentiel de TS en Maintenance Industrielle acquise à l'INSFP de Beaulieu (ex : ITEEM) de la wilaya d'Alger, dans la spécialité de « Maintenance Industrielle », promotion 1992 lui a permis d'exercer son travail correctement et efficacement.

## PARCOURS D'UN JEUNE DIPLOME DE LA FEP

**DOUKHI Abderrazak** a débuté en 1994 chez un privé, comme maintenancier dans un atelier de fabrication de matériel frigorifique. Pendant cinq (05) ans et demi, cela lui a permis d'acquérir une bonne expérience dans la maintenance et la fabrication du matériel frigorifique.

Juste après, il a créé avec un ami un atelier de réparation en électroménager et installation de climatiseurs à El-Eulma, Wilaya de Sétif. Constatant, durant les périodes d'été, une forte demande en réparation de machines à crème à El-Eulma, il s'est précipité pour faire une formation accélérée dans la spécialité. Après quoi, il est devenu réparateur spécialiste de machine à crème, pendant deux ans.

Le jeune **DOUKHI Abderrazak** a quitté le pays pour les pays arabes où il a travaillé pendant deux (02) années et trois mois.

## AIDE ET FINANCEMENT

De retour en 2003, il a eu l'idée de créer son projet de fabrication de matériel frigorifique par le biais des dispositifs de promotion de l'emploi de jeunes et de lutte contre le chômage, notamment par le biais de la CNAC (Caisse Nationale d'Assurance Chômage) qui est destinée à aider les demandeur à la création de micro entreprise par le biais d'un financement par la banque.

Il s'est donc rendu à la CNAC de Sétif où il a déposé son dossier. Au vu de ses capacités, de l'expérience acquise et de son niveau intellectuel, son projet a été accepté vu la forte demande sur le marché du travail.

Après avoir reçu l'accord d'éligibilité de la CNAC, il s'est adressé à la banque concernée pour le dispositif de financement du projet. Après vérification de certaines conditions comme la location d'un local et la possession d'un registre de commerce, l'étude de son dossier a été finalisée et l'agence lui a accordé un prêt de 5 000 000,00 de centimes pour l'achat du matériel nécessaire à son activité.

## NAISSANCE D'UNE START-UP

Le 11 avril 2010, **DOUKHI Abderrazak** lance son activité.

En 2011, il joint une autre activité à sa micro entreprise dans le domaine de l'agriculture, le montage et la fabrication du matériel avicole et bétail. S'il a démarré sa micro entreprise avec deux (02) employés, aujourd'hui, avec le développement de son entreprise, il emploie vingt (20) personnes dont une femme.

Le domaine de l'agriculture est vaste et la demande du marché en ce qui concerne l'agriculture est importante. Ceci a permis au jeune entrepreneur d'élargir et de diversifier son activité. Il a remboursé la banque dans le délai prévu et procédé à l'extension de son entreprise.

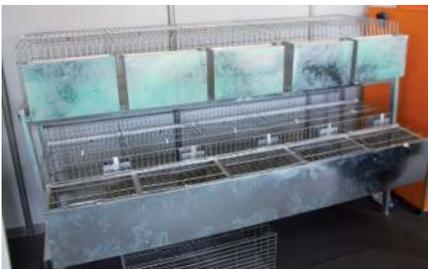




## PARCOURS D'UN JEUNE ENTREPRENEUR

Depuis 2015, il fabrique dans son atelier le matériel frigorifique et le matériel d'élevage, tel que :

- des batteries (poule pondeuse, lapin, caille,) des couvoirs, poussinières et chaîne d'aliment bétail,



- les accessoires pour les élevages lapin,



- les armoires électriques avec système de régulation de l'éclairage électrique ou manuel suivant la demande de l'agriculteur.

Ministère du Travail de l'Emploi et de la Sécurité Sociale  
وزارة العمل والتشغيل والضمان الاجتماعي  
Caisse Nationale d'Assurance Chômage  
الصندوق الوطني للتأمين عن البطالة

N° Dossier / رقم الملف	1901010005770	SETIF	الولاية
Informations relatives à l'entreprise / معلومات خاصة بالهؤسسة		Raison sociale	
Douxhi Abderrazak		Raison sociale	
ATELIER COOPAWI EL MELLAH BAZER SAKHRA / EL EULMA		Siège social	
A 09 19/00-0477634		N° RC	
11-Avril-2010		Date de démarrage de l'activité	
Informations relatives au promoteur / معلومات خاصة بالمشاور		Nom et prénom	
Douxhi Abderrazak		Nom et prénom	
ATELIER COOPAWI EL MELLAH BAZER SAKHRA / EL EULMA		Adresse / العنوان	
		Age / العمر	
		Sexe / الجنس	
		N° de téléphone / رقم الهاتف	
0771 96 81 70		E-Mail / البريد الإلكتروني	
dazavicole@gmail.com			
Informations relatives au projet / معلومات خاصة بالمشروع		Secteur d'activité / القطاع	
INDUSTRIE		Activité / النشاط	
(FABRICATION DE MATERIEL FRIGORIFIQUE (ELECTRIQUE OU NON) NON DOMESTIQUE)		Type de produit / نوع المنتج	
1-FABRICATION DES BATTERIE (POULE PONDEUSE - LAPIN - CAILLE)		Produit ou services	
2-COUVOIRE 3-POUSSINIÈRE 4-CHAÎNE D'ALIMENT BÉTAIL			
500 000,00		Montant de l'investissement / مبلغ الاستثمار	
1.000 000,00		Capital de l'investissement / رأس المال المستثمر	
3.500 000,00		Capital de l'entreprise / رأس المال للشركة	
		Type de financement / نوع التمويل	
		National / وطني	
		Internationale / أجنبي	
		Bénévoles / تطوع	
		Salariés / أجور	
		Autres / أخرى	

l'échange.

Concernant l'INSFP Beaulieu, il a précisé que les spécialités offertes par cet institut ont permis aux stagiaires d'acquérir une formation de qualité qui les a aidés à créer leur propre entreprise et à s'insérer dans le monde du travail.

Il juge que la formation professionnelle est la porte de la réussite et de l'avenir. Elle lui a permis d'acquérir une formation de qualité qui l'a aidé à créer sa propre entreprise passant du statut de stagiaire à celui d'entrepreneur. Il a précisé que deux apprentis sont en formation dans son entreprise et que de cette manière il contribue au bon déroulement des stages en entreprise.

## PROJETS D'AVENIR

Aujourd'hui, DOUKHI Abderrazak cherche à aller vers l'exportation de ses produits et de son expérience vers les pays africains. Il veut profiter de l'opportunité actuelle vu que les entreprises algériennes sont encouragées par l'Etat pour l'exportation et

Le jeune entrepreneur a conclu que la satisfaction du client est le point le plus important pour le fabricant.

Dossier réalisé par  
M<sup>lle</sup> MERAZKA Houria

## LA WILAYA DE SKIKDA



### « La formation professionnelle contribue au progrès économique et à la promotion sociale des personnes »

#### A) MONOGRAPHIE DE LA WILAYA DE SKIKDA

La wilaya de Skikda, se situe dans la partie Nord-est du pays, dans l'espace géographique compris entre l'Atlas Tellien et le littoral méditerranéen. Elle est limitée au Nord par la mer méditerranée, à l'Ouest par la wilaya de Jijel, au sud par les Wilayas de Constantine, de Mila et de Guelma et à l'Est par la Wilaya d'Annaba.

La Wilaya de Skikda est issue du découpage administratif de 1974. Elle comprend treize (13) dairates regroupant trente huit (38) communes. Elle s'étend sur une superficie de 4.118 km<sup>2</sup>. Elle compte une Population de 1.037.751 habitants, majoritairement jeune, avec une densité de 252 hab. / km<sup>2</sup>.

Le relief de la wilaya de Skikda fait partie des côtes de l'Est algérien connues pour leurs paysages montagneux présentant de rares plaines littorales aux superficies réduites. Les sommets montagneux oscillent entre 500 et 600 m d'altitude. Le paysage montagneux, constitue une véritable barrière physique et naturelle (Kef Sidi-Driss, Kef-Toumiet, Djendel El-Ali, le massif de Collo et Djebel-Edough). Les vallées sont au nombre de trois, de direction Sud-Nord autour de l'oued Saf-

Saf, de l'Oued Guebli et de l'Oued El-kebir. Les plaines n'existent qu'au niveau des sous-régions de Collo, de Skikda, de Ain Charchar et de Ben-Azzouz.

Le climat de la Wilaya de Skikda appartient aux domaines bioclimatiques humide et subhumide.

L'étage humide couvre toute la zone occidentale montagneuse ainsi que les sommets à l'est et au sud, il est à variante douce ou tempérée au littoral et froide à l'intérieur.

L'étage subhumide couvre le reste de la Wilaya, notamment les plaines, la variante chaude ou douce se localise sur le littoral et la variante tempérée ou froide à l'intérieur.

#### 1 / LES INFRASTRUCTURES DE BASE

Le réseau infrastructurel de base de la wilaya s'articule autour d'un réseau routier de 2.586.316 km de longueur, d'une infrastructure ferroviaire longue de 180 km et d'un port maritime d'envergure internationale. Le réseau ferroviaire permet des échanges avec l'ensemble des zones du Nord-est du pays et s'articule autour de quatre (04) principales directions qui convergent toutes sur Ramdane Djamel.

Le transport de marchandises est assuré par l'entreprise nationale de transport routier (SNTR), l'entreprise de transport ferroviaire (SNTF), et l'entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) et ce en sus d'un transport privé.

Dans le domaine des télécommunications la wilaya compte 61 centres téléphoniques d'une capacité totale de 91.128 équipements numériques auxquels sont raccordés 59.984 abonnés soit un taux d'utilisation des capacités de l'ordre de 66 %.

#### a) - Pêche

Pour ce qui est des infrastructures de pêche, la wilaya de Skikda dispose d'une façade maritime de 140 km de long (soit 11 % de la côte algérienne). Le stock pêchable de la frange côtière, associé aux potentialités de pêche en sites aquacoles continentaux, constitue autant d'atouts susceptibles de donner à la Wilaya une vocation tout aussi importante que celle ayant trait à l'agriculture. L'activité de pêche est essentiellement pratiquée au niveau des ports de Skikda (Stora), de Collo et d'El-Marsa. Le secteur de la pêche connaîtra des résultats tangibles moyennant des actions au titre des différents programmes de développement et de soutien de l'État à savoir :

- L'injection d'une flottille nouvelle constituée de bateaux industriels (Chalutiers- senneurs, grands chalutiers, grands senneurs, palan-griers et thoniers) injectés dans les ports de **Stora** après son extension et de **Collo** après sa réception.
- Les petits sardiniers à acquérir.
- Les petits métiers de faible longueur à injecter au niveau des plages d'échouage et abris de pêche.

L'aquaculture continentale sera initiée à travers la création d'un centre de pêche, l'ensemencement et le réensemencement des barrages existants.

Concernant les moyens de soutien à la production, il est prévu :

- L'aménagement de plages d'échouage et d'un abri de pêche au niveau du cap de fer équipé de structures adaptées,
- La réalisation d'un chantier naval,
- La réalisation d'au moins un atelier de maintenance navale par port,
- La réalisation et la réhabilitation des unités de transformation de poissons au niveau du port de **Stora** et de **Collo**,
- L'acquisition de camions sans omettre le transport frigorifique qui seront affectés dans les plages

d'échouage et au niveau de l'abri de pêche de la **Marsa**,

- La réalisation de chambres froides additionnelles et la multiplication des fabriques de glace.

Le circuit commercial de la wilaya est renforcé par un marché de gros en fruits et légumes à Salah Bouchaour, qui sera plus efficient après l'achèvement de l'infrastructure devant l'accueillir, et **46 marchés** réglementés qui se tiennent régulièrement au niveau des communes.

#### b) - Ressources en eau

Les potentialités hydrauliques de la wilaya sont constituées de trois **(03)** types de ressources en eau ; superficielles, souterraines et sources. Les infrastructures destinées à prendre en charge les besoins quotidiens en eau sont au nombre de **359** ouvrages permettant le stockage de **214.887 m<sup>3</sup>** d'eau. Le taux de raccordement hydrique a atteint dans certaines communes **99%** pour un raccordement moyen de **89%** pour la wilaya. Le taux de raccordement au réseau d'assainissement avoisine les **83 %**.

#### c) - Electricité et Gaz

La wilaya est desservie en énergie électrique par l'interconnexion du

réseau national. La centrale électrique de Skikda est, avec celle d'Annaba, la principale source d'alimentation de la région Nord-est. Le taux d'électrification de la wilaya avoisine les **97,42 %**. La distribution publique du gaz naturel demeure assez faible. En effet, on ne relève que **20** localités desservies en cette énergie soit un nombre de **56.724** foyers et un taux de raccordement de **40.04%**.

#### d) - Education

Concernant l'éducation, la wilaya dispose de **666** établissements dont **486** du cycle primaire, **128** du cycle moyen et **52** du cycle secondaire. S'agissant de l'enseignement supérieur, l'université de Skikda compte six **(06)** facultés pour 23 départements et 59 filières entre cycle long et cycle court.

#### e) - Santé

Pour la santé, l'infrastructure hospitalière de la Wilaya est composée de sept **(07) hôpitaux** (y compris l'hôpital psychiatrique de **323** lits d'El Harrouch). Concernant les infrastructures légères, il y a lieu de relever les disponibilités de **45** polycliniques totalisant **142 lits**, **161** salles de soins et **14** maternités d'une capacité de **218 lits**.



## 2 / LE SECTEUR ECONOMIQUE

### a) - Agriculture

La wilaya de Skikda dispose d'une superficie utile de 131879 ha dont 40839, 94ha irrigués.

La prédominance des cultures herbacées est constatée dans la répartition des terres agricoles ; en effet ces cultures occupent 58,13% de la SAU alors que les cultures pérennes accaparent 15,93% de la superficie agricole utile. Les 26% de SAU restantes représentent les terres laissées au repos (en jachère). La majeure partie de la superficie agricole utile se situe au niveau des deux principaux axes dynamiques de la wilaya qui comprennent Azzaba et El-harrouch avec leur région respective. En effet, 71% de la SAU de la wilaya se localise dans cette zone, qui a elle seule dégage la presque totalité des productions agricoles de la wilaya.

La production maraîchère est celle qui occasionne les rendements les plus importants vu les conditions du milieu édaphique local qui plaident en faveur des cultures maraîchères. En effet, en terme de rendements, il a été enregistré 262 qx /ha lors de la campagne 2011/2012 contre 191 qx/ha au terme de la campagne 2009/2010, soit une amélioration de près de 71 qx/ha. Ceci atteste d'une progression dans la maîtrise des techniques culturales ayant trait à cette filière.

L'arboriculture fruitière représente 14.72% de la SAU et vient en quatrième position des spéculations agricoles dominantes et ce pour une superficie de 19.413,27 ha.

Tous produits confondus, l'arboriculture a dégagé au titre de la campagne 2011/2012 une production de 620.190 quintaux dont 325.265 quintaux d'agrumes.

La production viticole de la wilaya,

essentiellement constituée de vigne de table tourne autour de 181.000 quintaux soit une amélioration de 3600 quintaux par rapport à la précédente campagne. Notons par ailleurs que les superficies ont été relevées de plus de 660 hectares.

La production animale :

Espèce Bovine dont vache laitière: 81544

Espèce Ovine : 246763

Espèce Caprine : 126792

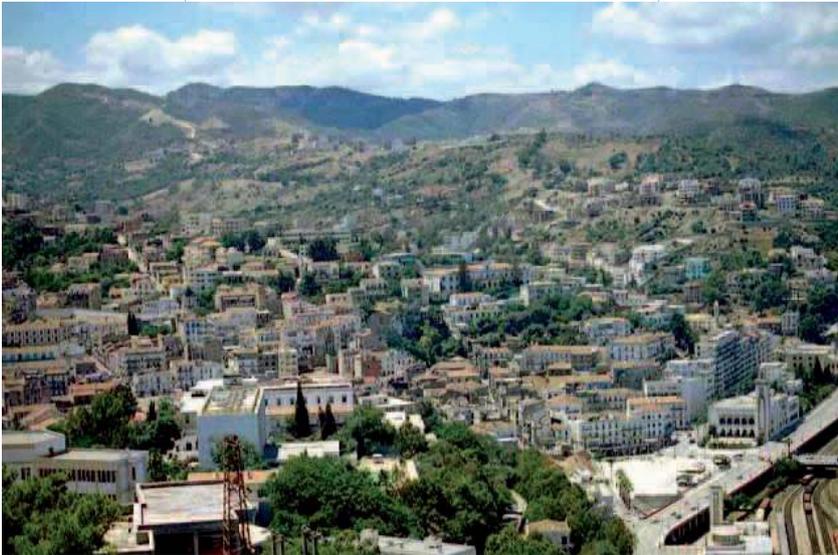
Espèce Equine

Chevaline: 721

Mulassière : 1476

Asine : 8182 Unité : Tête

La stratégie nationale de développement agricole a retenu Skikda comme zone de production inten-



sive des cultures maraîchères, fruitières, industrielles et fourragères.

Quant aux actions à engager, elles visent principalement l'augmentation du potentiel foncier agricole par des travaux de mise en valeur des terres de parcours et improductives (évaluées à 61.300 ha) occupées par les broussailles et qui s'avèrent nécessaires pour atteindre la norme objective nationale de 0,24Ha de SAU/Habitant alors que la moyenne locale n'est que 0,14 Ha de SAU/Habitant.

- En matière d'irrigation, mobilisation des ressources hydriques et leur utilisation par des systèmes économiseurs d'eau tel que le procédé du goutte à goutte.

- Développement de l'apiculture, la cuniculture, l'aviculture, de l'élevage de caprins et d'ovins en zones de montagne pour l'occupation des familles rurales, la création d'emplois additionnels et l'amélioration des revenus des exploitations.

- Valorisation des productions agricoles par la multiplication des unités Agro-alimentaires et des infrastructures de stockage (petites et moyennes laiteries, unités de transformation des denrées agricoles et chambres froides).

### b)-Forêts

Avec une superficie totale de 411.800 ha, la wilaya de Skikda possède un patrimoine forestier évalué à 198.420 ha soit un taux de

boisement de l'ordre de 48%. Ce patrimoine sylvicole est constitué de 127.941 ha de forêts et de 70.479 ha de maquis. La plus importante couverture sylvicole se situe au niveau du massif de Collo (52% du couvert forestier de la Wilaya) et dans une moindre mesure dans la région de Azzaba (27% de la superficie forestière totale).

### c) - Pêche

Concernant la Production halieutique, la production de l'année 2011 a atteint un total de 5.345,19 tonnes dont 86.73% de poissons pélagiques, 7,8 % d'espèces démersales et 5,47 % pour les autres catégories, (crustacés et mollusques).

L'aquaculture au niveau de la wilaya de Skikda, n'a pas connu le développement escompté ou souhaité par les pouvoirs publics, malgré les efforts déployés par l'Etat surtout dans le programme de soutien à la relance économique où l'aide est supérieure ou égale à 30 % du coût de l'investissement.

### d) - Industrie, mine et énergie

A part la valorisation des hydrocarbures, la wilaya dispose d'un tissu industriel constitué d'unités de transformation des matériaux et substances utiles (bois, liège), de l'agro-alimentaire, du textile et de la sidérurgie.

### e)- Tourisme

De par sa situation entre la mer et les massifs, Skikda détient un potentiel de richesses touristiques. En effet, riche de plus de 140 km de

littoral méditerranéen, la Wilaya offre d'excellentes opportunités de tourisme balnéaire alors que dans sa partie ouest, elle dispose de véritables curiosités relevant du pittoresque (massifs montagneux, couvert végétal important et varié, paysages forestiers en hinterland et en bordure de mer).

A tout ce potentiel naturel vient s'ajouter celui des sources thermales de Ain Charchar et Azzaba et la source minérale de Béni-Ouelbene. Quant à la façade maritime, c'est une zone à activités portuaires, de pêche et de

plaisance. Elle se situe sur la périphérie immédiate de Skikda, d'El Marsa à l'Est jusqu'à Oued Z'hour à l'Ouest, et on y recense quatorze (14) communes côtières. En outre et au delà des 140 km de côte, plusieurs espaces touristiques y sont identifiés.



## B) Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels



Le secteur de la formation professionnelle de la wilaya de Skikda est constitué de 21 établissements de la formation professionnelle dont 17 Centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), 01 Centre spécialisé pour jeunes handicapés à caractère régional (CFPH) et 03 Instituts nationaux spécialisés en formation professionnelle (INSFP) d'une capacité théorique de 1200 places pédagogiques.

Les établissements de formation de la wilaya offrent 5550 postes de formations en mode résidentiel et au moins autant en apprentissage, en plus plusieurs dispositifs sont mis au point pour s'adapter aux besoins de la société (cours du soir, milieu rural, femme au foyer, en milieu carcéral, qualifiantes,

conventionnés etc.), la demi pension est assurée dans la plupart des établissements, surtout ceux éloignés du chef lieu de wilaya, 11 internats de 780 lits sont à la disposition des stagiaires habitants loin du lieu de formation, 123 ateliers aménagés et 142 salles de cours sont mise à disposition.

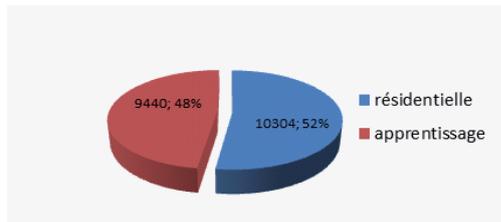
Le secteur est encadré par 1354 employés dont 393 formateurs entre professeur de formation professionnelle (PFP - Niveau DEUA ou BTS), professeur spécialisé en formation et enseignement professionnels de 1<sup>er</sup> grade (PSFEP 1 - Niveau licence) et professeur spécialisé en formation et enseignement professionnels de 2<sup>ème</sup> grade (PSFEP 2 - Niveau ingénieur ou Master 2).

L'Etat a mis à la disposition du secteur de la wilaya, 137 équipements technico pédagogiques dont 71 % renouvelés les 05 dernières années, ce qui montre l'effort fourni par les pouvoirs publics pour relancer l'appareil de formation et donner un impact positif sur la qualité de la formation.

Actuellement, la wilaya de Skikda enseigne les 146 spécialités au niveau des 21 établissements, dont les spécialités dominantes appartiennent à 04 branches professionnelles qui sont les suivantes : 33 spécialités en technique administrative et gestions 28 spécialités en bâtiment et travaux publics 16 spécialités en informatique

### 1) Analyse d'une situation de formation dans la wilaya de Skikda

Nombre de diplômés de la formation professionnelle en apprentissage et en formation résidentielle période 2014-2018



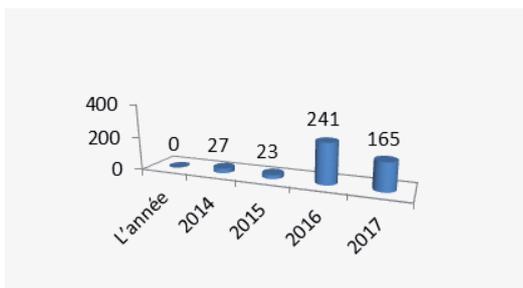
Il s'avère que le mode apprentissage s'accapare 52% des stagiaires diplômés. Ceci s'explique par l'importance qu'accorde la formation professionnelle au mode d'apprentissage parce qu'il répond mieux aux besoins de l'entreprise économique et facilite l'employabilité des jeunes formés (voir graphe ci-dessus).

### L'évolution du taux de déperdition stagiaires période 2014 - 2018

Année	2014	2015	2016	2017	2018	Taux général
Effectif	17.15%	15.89%	23.28%	17.19%	19.40%	18%

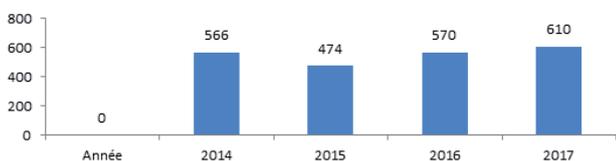
Nous constatons qu'en 2016, le taux de déperdition était élevé, en 2017, nous observons une baisse et en 2018, le taux de déperdition a augmenté de nouveau (voir tableau ci-dessus).

### L'évolution des effectifs des catégories particulières période 2014 à 2017



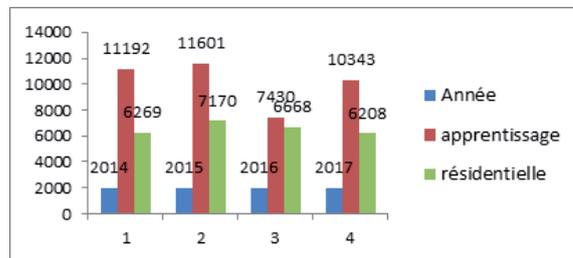
Nous remarquons que l'effectif des catégories particulières formées en 2016 est élevé par rapport à l'année 2017 (voir graphe ci-dessus).

### L'évolution des effectifs stagiaires en cours du soir période : 2014 à 2017



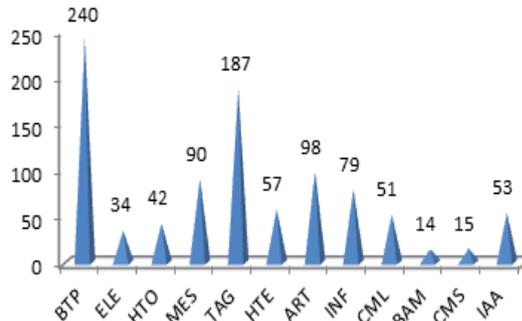
Pour ce qui est des cours du soir, nous pouvons dire qu'en 2015 le nombre de stagiaires a baissé, mais en 2016 et 2017 le nombre de stagiaires a augmenté progressivement (voir graphe ci-dessus).

### L'évolution de la formation par apprentissage et résidentielle période 2014 à 2017



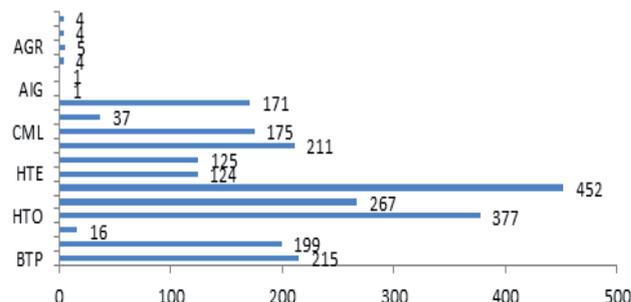
Nous remarquons une nette préférence pour la formation par apprentissage par rapport au mode résidentiel. Ceci s'explique par la politique sectorielle qui vise à développer et encourager le mode de formation par apprentissage qui aide à l'insertion professionnelle (voir graphe ci-dessus).

### Classement des 12 branches professionnelles enseignées en mode résidentiel (rentrée de février 2018)



Le classement des 12 branches professionnelles montre que les stagiaires choisissent les spécialités des branches professionnelles respectives : BTP, TAG, ART, MES, INF, HTE, IAA, CML, HTO, ELE.

### Classement des 18 branches professionnelles enseignées en mode apprentissage (rentrée de février 2018)



Pour l'apprentissage, les stagiaires choisissent les spécialités des branches professionnelles respectives : TAG, HTO, MES, BTP, INF, ELE, CML, MME, ART, HTE, BAM.

**2) L'emploi dans la wilaya de Skikda**

Population active : 340.90

Population occupée (2): 309.965

L'importante création d'emplois est concrétisée par la mise en exergue de consistants programmes d'investissements ainsi que par des dispositifs d'emplois alternatifs tendant à remettre l'emploi sur rails par le biais de l'insertion des jeunes dans le domaine du travail par le biais des microcrédits, de la micro entreprise et de la **CNAC**.

Le volume de l'emploi, tous secteurs confondus, avoisine les 309.965 postes de travail et le taux d'occupation est quant à lui de 90.92%.

**Répartition de l'emploi par secteur d'activité :**

Secteur d'activité	Population occupée	%
Services	89.505	28,88
Agriculture	87.126	28,11
Administration	62.057	20,02
Industrie	32.454	10,47
BTP	28.244	9,11
Artisanat	10.579	3,41
<b>Total</b>	<b>309.965</b>	<b>100</b>

Au vu de la répartition de l'emploi total par secteur d'activité, il s'avère que les services s'accaparent 28.88% de la population occupée, suivie de l'agriculture et de l'administration avec 28.11%et 20.02% puis l'industrie avec 10,47% alors que le BTP en occupe 9,11 %. Enfin l'artisanat totalise 3,41 % de la main d'œuvre occupée.

Les perspectives d'amélioration du volume de l'emploi ne peuvent se concrétiser qu'à travers l'émergence de nouveaux intervenants que requiert l'ouverture du pays à l'économie de marché et sous l'impulsion de l'investissement privé et la concrétisation de nouveaux projets

**Statistiques insertion des diplômés de la formation professionnelle (ANEM)**

Année	2014	2015	2016	Novembre 2017	Total
Nombre de poste	455	444	586	981	2466

**Nombre d'entreprises créées dans le cadre des dispositifs d'insertion professionnelle**

ANSEJ	2036
CNAC	1122
TOTAL	3158

**3) Relation entre la formation et l'enseignement professionnels et le secteur économique**

Nous constatons que les branches professionnelles des modes apprentissage et résidentiel suivantes ont pris la plus grande part : BTP, TAG, ART, MES, INF, HTO, ELE, CML, MME, HTE.

Et d'après le tableau ci-dessus sur la répartition de l'emploi par secteur d'activité, nous constatons d'une manière générale que le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels répond aux demandes de certains secteurs utilisateurs tels que : les métiers de service, les techniques administratives, le bâtiment et travaux publics, l'artisanat, l'informatique, l'électronique, l'industrie et le tourisme.

S'agissant des stages pratiques des stagiaires de la formation et de l'enseignement professionnels, Mme Nawel Zebila, chef de service de la formation au département ressources humaines de la division pétrochimie complexe cp2k de Sonatrach a précisé que « 29 apprentis sont en formation (situation au 31/10/2017) et 16 apprentis nouveaux (exercice 2018) dans diverses spécialités telles que : maintenance, électricité industrielle, informatique, chimie industrielle, magasinier et archives ».

Pour sa part, Mme.I. SOUAMES, chef de département recrutement de la société de Maintenance Industrielle Somik/ SPA a souligné que « 130 apprentis sont en formation (Suivi des Apprentis en Formation Année 2018, SOMIK ) dans diverses spécialités tels que : installation et entretien des appareils de froid et climatisation, électrotechnique, TS archive, plombier, conduite et entretien des engins de chantier et électronique auto ».

Concernant le recrutement, Mme. I. SOUAMES a annoncé que de 2009 à 2018, 111 apprentis ont été convertis en contrat à durée déterminée. Elle a jugé aussi que les stagiaires recrutés dans sa société sont compétents et motivés.

S'agissant des relations des deux zones industrielles avec les établissements de la formation et de l'enseignement professionnels, les deux zones participent pleinement aux activités des établissements de formation à savoir : le placement des apprentis ; la prise en charge des stagiaires en résidentiel ; les visites pédagogiques des stagiaires, la participation aux travaux du conseil d'orientation, et autres journées de sensibilisation.

**Les projets de partenariat.**

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels a signé plusieurs conventions de partenariat avec différents secteurs et entreprises économiques tels que

les secteurs suivants : l'habitat, les travaux publics, la santé, l'industrie et les mines, l'hydraulique, les dispositifs de l'emploi de Skikda (ANEM, CNAC), la CAM, l'entreprise nationale de marbre, l'entreprise nationale de maintenance industrielle ainsi que d'autres conventions qui sont en cours de signature : « Hôtel Royal Tulipe (5 étoiles) et Wise Technologie (entreprise privée) ».

#### L'objectif de ces conventions se résume ainsi:

- Formation continue des personnels des entreprises et des institutions appartenant aux différents secteurs. Dans ce cadre, le secteur de la formation et de l'enseignement

professionnels a formé 897 employés des entreprises durant la période 2014 /2017 ;

- Création de nouveaux postes d'apprentissage ;
- Prise en charge des stagiaires en fin de cycle pour des stages pratiques ;
- Accompagnement pour le développement de certaines spécialités ;
- Participation des partenaires dans l'élaboration des plans de formations ;
- Projet de partenariat avec l'entreprise nationale de marbre (ENAMARBRE). Le renouvellement de cette convention est en cours.

M<sup>elle</sup> MERAZKA Houria

## Conclusion

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels a un rôle prépondérant dans toute société active, il constitue avec l'éducation nationale et l'enseignement supérieur le système triangulaire éducatif national. Il doit contribuer au progrès économique et à la promotion sociale des personnes, en les préparant à la vie active par l'intermédiaire de la transmission du savoir, savoir-faire et savoir être nécessaires à l'apprentissage d'un métier ainsi que l'adaptation des qualifications en perpétuelle évolution, ce qui le pousse à se mettre à jour continuellement. L'importance du secteur requiert une attention particulière quant à la réalisation des objectifs assignés. Il doit répondre, quantitativement et qualitativement, aux besoins immédiats de l'environnement socio-économique, en se mettant au diapason des différentes mutations que connaissent tous les secteurs sans exception.

---

#### Sources:

- Statistiques de la DFEP de Skikda période de 2014 à 2017
- Monographie de la wilaya de Skikda année 2016
- Statistiques de la rentrée de Février 2018 à la wilaya de Skikda.

## ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DE LA WILAYA DE SKIKDA



Titulaire d'une License en Sciences Commerciales et Finances obtenue en 1983 à l'Ecole Supérieure de Commerce, Université d'Alger, **M. Mohamed ZIANE**, Directeur de la formation et de l'enseignement professionnels a exercé auparavant plusieurs fonctions, notamment celles d'enseignant au centre de formation administrative de 1983 à 1985. Intendant au CFPA de Ain Touta de 1985 à 1994, il a ensuite été Directeur de CFPA à Ain El-Baida wilaya d'Oum el Bouagui et du CFPA Féminin El Oued de 1994 à 2010 et enfin Directeur de l'INSFP El Oued de 2010 à janvier 2018. Il est Directeur de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de la wilaya de Skikda depuis janvier 2018.

### Objectif Formation

Pour commencer, M. le Directeur, quelles sont les branches enseignées dans les établissements de la wilaya de Skikda?

#### Le Directeur

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de Skikda dispose d'un réseau de formation de 21 établissements couvrant toutes les dairates de la wilaya. Ces établissements s'appuient sur tous les modes de formation, en particulier l'apprentissage, ce qui offre une plus grande diversification de spécialisations, donnant l'opportunité de former dans la majorité des branches professionnelles.

21 branches enseignées sur les 22 branches qui constituent la

nomenclature des branches professionnelles du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels : AGR, ART, BAM, BTP, CIT, CML, CMS, CPX, ELE, HTE, HTO, IAA, INF, INP, MEE, MES, MIC, MME, PEC, TAG, TAV. à mettre dans un encadré

### Objectif Formation

Pensez-vous que le nombre d'établissements existant au niveau de la wilaya est suffisant pour accueillir les jeunes désirant suivre une formation ?

#### Le Directeur

Actuellement, la wilaya souffre d'un manque dans les établissements accueillant des stagiaires de niveau 5 (instituts), mais après la réception des nouvelles structures en voie d'achèvement (2 instituts), la

capacité théorique va augmenter pour répondre à la demande exprimée par les jeunes.

### Objectif Formation

Existe-t-il actuellement des stagiaires étrangers inscrits au niveau de la wilaya ? Pouvez-vous nous donner quelques informations concernant ce sujet ?

#### Le Directeur

Le secteur de formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Skikda a accueilli des stagiaires étrangers au niveau des établissements et particulièrement au niveau des instituts. Actuellement leur nombre est de : 11 stagiaires de niveau (5).



Ces stagiaires sont formés dans les spécialités des branches professionnelles suivantes : ELE, IAA, MEE et TAG. Les stagiaires sont du Cameroun, du Congo Brazaville, du Congo Kinchassa, du Tchad, du Mali, et du Sahara.

### Objectif Formation

Concernant l'encadrement des stagiaires de la wilaya que pouvez-vous nous dire ?

#### Le Directeur

En matière d'encadrement pédagogique, le secteur a œuvré au développement de la ressource humaine pour assurer un encadrement de qualité et répondre aux demandes de formation exprimées par les jeunes et les partenaires socio-économiques, en cohérence avec les spécificités de la wilaya.

### Objectif Formation

Est-ce que les programmes de formation dont vous disposez couvrent la totalité des spécialités enseignées dans les établissements de la wilaya ? Leurs contenus sont-ils adaptés aux besoins du secteur économique ?

#### Le Directeur

Comme vous le savez, l'une des conditions la plus importante pour ouvrir une spécialité au niveau des établissements de formation professionnelle est l'existence du programme de formation, donc les programmes de formation dont nous disposons couvrent la quasi totalité des spécialités enseignées au niveau des établissements de notre wilaya. Les nouveaux programmes mis à jour selon l'approche par compétences, et dont les contenus sont appropriés, correspondent aux besoins du secteur économique.

### Objectif Formation

L'organisation et l'application de la méthodologie d'élaboration des programmes de formation selon

l'approche par compétence est en phase d'implantation progressive dans les différents établissements de formation. Quelles sont les actions engagées par la DFEP dans ce cadre ?

#### Le Directeur

Les services de la Direction de la formation et l'enseignement professionnels se sont engagés à fournir les programmes de formation préparés selon cette méthodologie. Ils veillent à ce que les enseignants soient formés pour s'adapter aux nouveaux changements en organisant des stages de formation dans ce domaine.

### Objectif Formation

Que pouvez-vous nous dire concernant la rentrée professionnelle de février 2018 ?

#### Le Directeur

La rentrée professionnelle de février 2018 est la première rentrée en qui me concerne à la tête de cette wilaya. Nous avons œuvré avec les cadres de la Direction et tous les Directeurs des établissements pour réussir cette rentrée professionnelle à tous les niveaux. Et grâce aux efforts de tous, cette rentrée a été une réussite. Ceci s'explique par l'effectif stagiaire intégré à l'occasion de cette rentrée. Cet effectif est de 4916 stagiaires tous modes confondus avec une augmentation de 36,61% par rapport à la rentrée de février 2017.

### Objectif Formation

Concernant l'enseignement professionnel, quel bilan peut-on établir ?

#### Le Directeur

Actuellement la wilaya de Skikda ne dispose d'aucun établissement d'enseignement professionnel.

### Objectif Formation

Pour répondre à la demande économique et sociale en matière de formation professionnelle, la forma-

tion par apprentissage est le mode le plus avantageux pour la collectivité tant pour l'Etat que pour l'entreprise. Qu'en pensez-vous et quelles sont les activités engagées dans ce cadre ?

#### Le Directeur

Conformément à la politique sectorielle qui vise à développer et encourager ce mode de formation, nous travaillons pour en faire le premier mode à travers les établissements de formation et atteindre les objectifs fixés par la tutelle (70 % apprentissage et 30% résidentiel).

### Objectif Formation

La wilaya de Skikda dispose de zones touristiques classées qui peuvent faire l'objet d'investissements considérables. Quel est l'apport de la formation professionnelle dans ce cadre ?

#### Le Directeur

Skikda est une destination alléchante, avec ses sites féériques, une nature vierge, des massifs forestiers envoûtants, un littoral qui s'étale sur 140 Km de plages et des ports de pêches et de plaisances. La wilaya est en plein essor touristique, 09 zones d'expansion touristique ont été sélectionnées qui vont donner à la wilaya à l'horizon 2025 l'image d'une région à grande destination, se répercutant sur la vie socio économique de la population. La wilaya de Skikda compte plusieurs hôtels, la plupart ne sont pas encore classés, plus de 2500 lits, plusieurs infrastructures sont en cours de réalisations et pour lesquelles on doit former des employés.

La formation qualitative et quantitative de personnels qualifiés dans cette industrie est inévitable, le tourisme est une industrie où la ressource humaine est primordiale pour sa réussite. A cette fin, un INSFP a été créé dans la branche de l'hôtellerie et du tourisme (INSFP de FILFILA).

### Objectif Formation

Les activités industrielles installées dans la wilaya de Skikda permettent-elles le placement des stagiaires pour le stage pratique et le recrutement en main d'œuvre ?

#### Le Directeur

La wilaya de Skikda a une grande base industrielle de SONATRACH ainsi que de nombreuses entreprises économiques en plus d'un port commercial et un autre pétrolier. Toutes ces institutions économiques contribuent au processus de formation par apprentissage par le placement des stagiaires.

### Objectif Formation

Environ 4% des effectifs stagiaires et apprentis optent pour les métiers de l'agriculture. Ceci est-il dû à un manque d'engouement des jeunes à opter pour les métiers qui semblent pénibles? Qu'en pensez-vous et quelles sont les solutions pour attirer les jeunes vers ces métiers ?

#### Le Directeur

Il est vrai que les jeunes ne sont pas désireux de poursuivre une formation dans les professions liées à l'agriculture, ce qui à notre avis se rapporte à plusieurs raisons, notamment, les fausses idées chez les jeunes concernant les professions agricoles en général et le statut de l'agriculture dans le système économique du pays. Parmi les solutions possibles qui pourraient pousser les jeunes à suivre une formation dans les spécialités agricoles on peut citer :

- la sensibilisation et l'information des jeunes sur l'importance des métiers agricoles pour leurs futures carrières et les opportunités offertes par ce secteur pour la mise en place de projets ;
- la modernisation et le développement de l'agriculture en introduisant et en utilisant des méthodes et des moyens modernes qui dépendent des nouvelles technologies ;

- le renforcement du statut de l'agriculture et du travail agricole dans le système économique du pays.

### Objectif Formation

Concernant le partenariat, que pouvez-vous nous dire ?

#### Le Directeur

Dans le cadre du partenariat, nous œuvrons pour construire un partenariat fort et efficace avec les différents secteurs et grandes entreprises économiques afin d'assurer la formation continue des ressources humaines de ces secteurs et de créer des postes d'apprentissage pour la prise en charge des stagiaires.

Secteurs et entreprises concernés par le stage pratique de fin de formation : le secteur des travaux publics, secteur du tourisme, le secteur de l'hydraulique, le secteur du logement et de la construction, le secteur de l'industrie et des mines, l'entreprise nationale de marbre et la société de maintenance industrielle. Dans un encadré

### Objectif Formation

Concernant la formation continue, que pouvez-vous nous dire ?

#### Le Directeur

Grâce au partenariat avec l'environnement économique et social, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Skikda œuvre à développer une formation continue au profit des travailleurs et des employés du secteur économique afin d'améliorer leur performance et leur avancement social et professionnel en fonction des besoins des institutions.

### Objectif Formation

Quelles sont les contraintes rencontrées dans l'accomplissement de vos missions ?

#### Le Directeur

Grâce à l'excellent travail réalisé par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels au

niveau de la wilaya, avec le soutien du ministère de la tutelle et la wilaya, les objectifs souhaités ont été atteints.

### Objectif Formation

Quels sont les projets de la DFEP ?

#### Le Directeur

L'un des principaux objectifs futurs du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels est de veiller à assurer une formation à la plus grande majorité des jeunes au niveau de la wilaya à tous les niveaux et dans les spécialités alignées avec les spécificités de la wilaya.

### Objectif Formation

En dernier, quelles sont les perspectives du secteur de la formation professionnelle concernant la prise en charge de la jeunesse ?

#### Le Directeur

Développer la formation par apprentissage dans la wilaya afin d'atteindre les objectifs fixés par la tutelle et atteindre le taux d'effectif de 70% pour la formation par apprentissage et 30% pour la formation résidentielle ;

-Exploiter rationnellement les moyens matériels et humains afin d'assurer une meilleure prise en charge de la jeunesse souhaitant poursuivre une formation professionnelle et assurer une formation de qualité

- Développer le partenariat et l'ouverture à l'environnement économique et social afin de préparer des plans de formation répondant aux besoins du marché du travail.

M<sup>elle</sup> MERAZKA Houria

# UN JEUNE PROMOTEUR DANS LA WILAYA DE SKIKDA TÉMOIGNE



En 2012, il est diplômé de la Formation et de l'Enseignement Professionnels dans la spécialité d'Electricité Bâtiment.

En 2013, il décroche deux (02) attestations de succès dans une école privée, la première en Câblage et Armoire Electrique et la deuxième en

Informatique.

En 2014, il complète sa formation par un 2ème diplôme de la Formation Professionnelle en Electricité Industrielle (CAP).

Fort de ses diplômes et financé dans le cadre du dispositif ANSEJ, à hauteur de 250 millions de dinars, il a lancé son projet en 2015.

Le projet a, depuis, généré deux (02) emplois stables : une employée universitaire, dont la spécialité est Ingénieur en Bâtiment et le deuxième employé est un Technicien Supérieur en Electricité.

La micro entreprise en Electricité Générale, spécialisée dans le secteur TCE Bâtiment, s'occupe de la réalisation des réseaux électriques et appareillage des bâtiments, de la réalisation des travaux de construction, rénovation, réhabilitation des bâtiments et de l'aménagement des espaces verts. Elle fournit, par ailleurs, des acces-

soires et des équipements électriques (groupes électrogènes, postes de transformateur, armoires électriques...).

Concernant le placement des apprentis dans son entreprise, notre jeune promoteur a précisé qu'il a pris en charge trois (03) apprentis, dont deux (02) ont terminé leur formation.

S'agissant du recrutement des stagiaires diplômés, il a souligné qu'il recrute, selon la demande du travail, du personnel non permanent.

Sa relation avec les Centres de Formation Professionnelle se concrétise d'une part dans l'aide qu'il apporte pour les réparations électriques et d'autre part dans la sensibilisation des jeunes à créer leur micro entreprise dans les métiers jugés efficaces pour le développement de l'économie du pays, comme à son exemple.

Pour ce qui est de la formation, M. DJEBABLAH a déclaré :

« La formation est la clé de l'avenir, elle permet d'aider le stagiaire à s'insérer dans le monde du travail. Le diplôme de la formation professionnelle est efficace car il ouvre plusieurs voies pour l'avenir du stagiaire ».

Au cours de l'enquête sur l'emploi des diplômés de la Formation Professionnelle, l'équipe de la rédaction s'est rapprochée d'un jeune promoteur, diplômé de la Formation Professionnelle, dans l'objectif de collecter les informations concernant le recrutement et l'emploi des stagiaires de la Formation Professionnelle.

Ce jeune, ambitieux, sérieux et dynamique, est **Monsieur DJEBABLAH Mohamed Djamel Eddine**, jeune promoteur, âgé de 27 ans, dans la **SPÉCIALITÉ ELECTRICITÉ BÂTIMENT**, promotion 2012. Il a appris son métier au CFPA Ambarka, Skikda (Ex. CFPA Féminin).

Ce jeune aime le métier d'électricien depuis son jeune âge, et pour réaliser ses vœux, il a quitté le lycée en 1ère Année Secondaire Sciences pour aller vers cette formation et ouvrir une micro entreprise en Electricité Générale.

# MULTIPLICITÉ DES NIVEAUX DE QUALIFICATION POUR UNE MÊME SPÉCIALITÉ

Depuis plus d'une décennie, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels a opté pour l'approche par compétences (APC). Une approche présentant plusieurs effets positifs dont l'optimisation du rendement du système de formation qui se traduit, notamment, par la réalisation d'un seul programme d'études pour une fonction de travail (emplois, métiers ou professions).

Or ce qui est constaté réellement c'est l'existence de plusieurs programmes d'études relatifs à un même et seul métier, déclinés en plusieurs niveaux de qualification, parfois, présentés dans plusieurs branches professionnelles sous des intitulés différents. Ceci a pour conséquence, d'un côté la multiplicité des offres de formation pour un seul et même métier, et de l'autre, l'inondation du marché de l'emploi par des détenteurs d'un seul métier décliné en plusieurs appellations de diplômes sanctionnant la formation suivie, allant parfois de CFPS jusqu'au BTS.

La réponse à notre problématique se trouve dans l'utilisation de l'outil de détermination des niveaux de classification des fonctions de travail en formation professionnelle, élaboré par des experts en ingénierie pédagogique, pour permettre de classer les diverses fonctions de travail présentes sur le marché de l'emploi et d'établir un lien fonctionnel entre les caractéristiques de ces emplois et le niveau de formation professionnelle qui permet de les exercer.

La mise en application systématique de la démarche de classification des fonctions de travail devrait permettre d'établir, à priori, un lien entre le

niveau relatif des emplois ou des postes de travail et le niveau de formation professionnelle requis pour les exercer, en se basant uniquement sur les caractéristiques et les conditions d'exercice de ces emplois.

## Outil de détermination des niveaux et de classification des fonctions de travail en formation professionnelle

L'outil repose sur les catégories suivantes, correspondant aux niveaux de qualification adoptés, actuellement, par la formation professionnelle :

- La première catégorie composée des emplois d'ouvriers semi-qualifiés correspondant aux formations de niveau 1 (CFPS) ;
- La seconde catégorie composée des emplois d'ouvriers qualifiés correspondant aux formations de niveaux 2 et 3, CAP et CMP ;
- La troisième catégorie composée des emplois de techniciens et de techniciens supérieurs correspondant aux formations de niveau BT et BTS.

L'outil de classification repose sur la comparaison de facteurs et de sous-facteurs ou indicateurs caractérisant les fonctions de travail (emplois, métiers ou professions), dans le but d'effectuer un regroupement et une hiérarchisation de ces fonctions de travail et d'établir un lien fonctionnel entre ces fonctions de travail et le niveau de formation professionnelle pouvant être mis en place pour déterminer les diplômes et réaliser la formation.

## Démarche de classification

La démarche de classification se base en premier lieu sur l'analyse des informations collectées lors de la réalisation des études de planification et du

référentiel du métier ou de la profession visée (l'analyse de travail).

Il est recommandé de confier ce travail à une équipe de 3 ou 5 personnes et de procéder à la classification des fonctions de travail.

Chaque personne doit procéder séparément à une première classification avant de mettre en commun les résultats et de tenter de dégager un consensus.

Les résultats obtenus sont portés sur une grille d'évaluation pour donner une note globale qui permet de déterminer le niveau de classification de la fonction de travail.

Pour chacun des facteurs et sous-facteurs à appliquer, il faut considérer les caractéristiques principales de la fonction de travail à évaluer.

Les éléments particuliers qui n'interviennent qu'occasionnellement dans l'exercice d'une fonction de travail ne doivent pas être retenus aux fins de la classification. Le titre des emplois ne doit pas avoir d'influence. Les décisions relatives à la classification ne doivent reposer que sur le contenu des tâches (activités ou opérations).

Une fonction de travail doit respecter un minimum de 10 critères des catégories 1 ou 2 et cumuler un minimum de 120 points pour être classée dans la catégorie 1 (CFPS).

Une fonction de travail doit respecter un minimum de 6 critères des catégories 2 ou 3 et cumuler un minimum de 270 points pour être classée dans la catégorie 2 (CAP-CMP).

Une fonction de travail doit respecter un minimum de 4 critères des catégories 3 ou 4 et cumuler un minimum de 420 points pour être classée dans la catégorie 3 (BT-BTS).

**OUTIL DE DÉTERMINATION DES NIVEAUX DE CLASSIFICATION  
DES FONCTIONS DE TRAVAIL EN FORMATION PROFESSIONNELLE**

Facteurs	Sous-facteurs (Indicateurs)	Critères			
		Formation semi-spécialisée (niveau 1 : CFPS)	Formation spécialisée (niveaux 2 et 3 : CAP et CMP)	Formation technique (niveaux 4 et 5 : BT et BTS)	Formation universitaire
<b>1. Tâches et activités</b>	1.1 Nature des interventions portant sur les choses	Manutention d'objets, manipulation d'outils particuliers aux tâches ou conduite de machine, d'installations de productions la plupart du temps en contexte industriel, agricole, forestier, minier, pétrolier ou autres	Manipulation et maniements d'objets, de matières, d'outils, de dispositifs de mise en marche, de conduite et de contrôle pouvant aller au réglage, à l'ajustement et à l'entretien d'équipement	Conception, modification, adaptation, ajustement, évaluation et contrôle de systèmes de fabrication, de transformation de matières ou d'états	Conception, évaluation, d'ouvrages, de systèmes, de produits et de procédés visant la transformation de matières, d'états, d'énergie. Comprends la création et le design d'objets
	1.2 Nature des interventions portant sur des données et des renseignements	Traitement élémentaire allant de la transmission la plus simple à la comparaison de données aux caractéristiques évidentes	Traitement sommaire allant de la comparaison, de la compilation jusqu'à l'analyse élémentaire	Traitement élaboré allant de l'analyse poussée jusqu'à la coordination des activités de réalisation	Traitement avancé comprenant la synthèse, la modélisation et même l'élaboration de théories
	1.3 Types d'interventions	À partir d'une organisation minimale de connaissances et de savoir-faire limitée à des procédures ou à des procédés obéissant à des règles empiriques	À partir d'une organisation restreinte de connaissances et de savoir-faire limités à des procédés et des techniques de base	À partir d'une organisation complexe de connaissances et de savoir-faire comportant des techniques avancées et des méthodes	À partir d'une organisation très complexe de connaissances et de savoir-faire misant sur des stratégies, la recherche et même la création intellectuelle
<b>2. Raisonnements et problèmes à résoudre</b>	2.1 Niveau de raisonnement	Situations à traiter simples exigeant la prise en considération de données surtout empiriques et facilement observables	Situations à traiter semblables ou coutumières exigeant la prise en considération d'un petit nombre de données	Situations nouvelles à traiter exigeant réflexion et recherche d'un bon nombre de données et parfois analyse et créativité	Situations nouvelles exigeant la synthèse et la pondération d'un grand nombre de données hétérogènes de même que la création et l'application de divers types de modèles
	2.2 Nature des problèmes à résoudre	Recherche de solutions prévues dans un mode d'emploi ou pour des types de problèmes abordés durant le période d'entraînement. Les problèmes ne comportent que quelques variables de nature concrète	Recherche d'éléments, de faits ou de liens simples de causalité à l'intérieur d'un cadre restreint et prédéfini	Recherche, adaptation et mise en œuvre de démarches innovatrices et inventives	Recherche de solutions globales s'appliquant à la gestion, à la recherche et au développement
<b>3. Connaissances générales et spécialisées</b>	3.1 Degré d'approfondissement des domaines scientifique et technologique	Connaissances suffisantes pour effectuer des opérations simples de calcul élémentaire. Savoir élémentaire en lecture, écriture et langue parlée	Connaissances élémentaires des principes technologiques et scientifiques à mettre en application	Connaissances relativement poussées des principes technologiques et scientifiques à mettre en application	Connaissances très poussées des modèles technologiques et des théories scientifiques à mettre en application ou à développer
	3.2 Niveau de compétence	Niveau de compétence qui repose sur l'expérience, sur des apprentissages de courte durée nécessitant une formation générale élémentaire pour l'exécution d'un nombre	Niveau de compétence acquise à partir d'études secondaires habituellement plus poussées, de formation spécialisée et même de formation professionnelle	Niveau de compétence acquise après une formation technique de 2 à 3 ans acquise dans un INSFEP ou de 5 à 7 ans de stages	Niveau de compétence pour lesquelles il faut habituellement un diplôme universitaire qui peut varier d'une licence à un doctorat

<b>4. Communiqués et relations interpersonnelles</b>	4.1 Degré de difficultés liées à l'expression orale et écrite	Transmettre verbalement des renseignements succincts et concrets. Les rapports écrits se résument à compléter des fiches préétablies	Compte rendu oral ou écrit de ce que l'on fait ou des incidents de fonctionnement en se limitant à la transmission de données simples, en général à l'aide de formulaires	Préparation et présentation de devis et de rapports écrits ou oraux avec données et explications à l'appui, y compris l'exécution de calculs	Conception, présentation et rédaction de documents spécialisés et propres à divers domaines (scientifique, médical, social, légal, artistique, etc.)
	4.2 Degré des difficultés reliées à la compréhension orale et écrite	Compréhension des consignes simples assez détaillées, habituellement verbales, quelquefois écrites sur des formulaires ou fiches succincts	Compréhension d'instructions de travail et de documents techniques simples	Compréhension et interprétation de documents techniques relativement complexes et d'informations verbales poussées	Compréhension et interprétation d'informations techniques et scientifiques très poussées portant sur divers domaines, et véhiculées par différents supports
	4.3 Degré de complexité des relations interpersonnelles	Relations limitées à des rapports courtois avec des collègues ou avec la clientèle pour les servir, les aider, signaler ou rapporter des faits concrets	Relations basées sur des échanges d'informations factuelles pouvant aller jusqu'à convaincre ou soigner les autres	Relations interpersonnelles axées sur la formation et le traitement, l'encadrement la discussion et le divertissement	Relations interpersonnelles établies dans le cadre de consultations professionnelles dans des domaines particuliers (droit, génie, médecine, agronomie, etc.) ou au-delà d'actes professionnels spécifiques, guider une personne en toutes matières d'ordre personnel, administratif, familial, scolaire ou autre
<b>5. Autonomie et responsabilités</b>	5.1 Étendue du champ de décision	Décisions exigeant de tenir compte, sous supervision, de directives particulières laissant peu de place à l'initiative et au jugement	Décisions exigeant de tenir compte d'un nombre restreint de variables dans un contexte peu varié	Décisions exigeant de considérer de multiples facteurs, et ce, pour des situations variées	Décisions exigeant de considérer de multiples variables d'ordres différents dans des situations variées mettant en jeu des intérêts importants et éventuellement divergents
	5.2 Degré de précision des instructions et consignes	Application de directives à l'égard de tâches comportant des activités de caractère concret et le plus souvent routinières ou aux opérations répétitives et tout organisées	Directives relativement précises à propos des procédures de travail comportant des possibilités de modification à l'intérieur d'un cadre étroit pour atteindre les résultats escomptés	Indications générales sur les activités à mener ou les résultats à atteindre, laissant le choix des techniques, des méthodes et du moment approprié	Plans de travail ou politiques et orientation laissant une grande latitude

### Expérimentation de l'outil de détermination des niveaux et de classification des fonctions de travail en formation professionnelle

L'expérimentation a touché la spécialité « maintenancier en mécanique automobile » appartenant à la branche professionnelle « Mécanique moteurs et engins ».

L'analyse de travail concernant cette fonction de travail a été réalisée par une équipe de concepteurs de programmes de l'INFEP et des IFEP, avec l'assistance d'un expert canadien en méthodologie d'élaboration des programmes selon l'approche par compétences.

Cette analyse a fait ressortir toutes les tâches et opérations d'un maintenancier en mécanique automobile, comme le montre le tableau suivant :

Tâches	Opérations				
<b>1.</b> Recevoir le client et le véhicule	<b>1.1.</b> Accueillir et écouter le client	<b>1.2.</b> Observer et identifier les besoins	<b>1.3.</b> Identifier le véhicule	<b>1.4.</b> Etablir un ordre de réparation	<b>1.5.</b> Gérer les rendez-vous
<b>2.</b> Diagnostiquer le véhicule	<b>2.1.</b> Effectuer les différents contrôles visuels	<b>2.2.</b> Effectuer les différents contrôles avec les outils adéquats			
<b>3.</b> Entretien le véhicule	<b>3.1.</b> Préparer la liste de vérifications correspondantes	<b>3.2.</b> Effectuer les entretiens : • Systématiques ; • Conditionnés.	<b>3.3.</b> Effectuer le contrôle et l'essai		
<b>4.</b> Réparer le véhicule	<b>4.1.</b> Préparer les moyens : • Standards ; • Spécifiques.	<b>4.2.</b> Réparer les systèmes	<b>4.3.</b> Effectuer le contrôle et l'essai		

Les tâches et opérations du maintenancier en mécanique automobile, ont été analysées, classées et notées selon l'outil de détermination des niveaux de classification des fonctions de travail en formation professionnelle.

### Grille d'évaluation

#### Titre de la fonction de travail : Maintenancier en mécanique automobile

Facteurs et sous-facteurs	Catégorie 1 (15 pts)	Catégorie 2 (30 pts)	Catégorie 3 (45 pts)	Catégorie 4 (60 pts)	
<b>1.1</b>		<b>2x30</b>	<b>2x45</b>		
<b>1.2</b>					
<b>1.3</b>					
<b>2.1</b>		<b>1x30</b>	<b>2x45</b>		
<b>2.2</b>					
<b>3.1</b>		<b>1x30</b>			
<b>3.2</b>		<b>2x30</b>			
<b>4.1</b>					
<b>4.2</b>			<b>1x45</b>		
<b>4.3</b>	<b>1x15</b>				
<b>5.1</b>			<b>1x45</b>		
<b>5.2</b>					
<b>TOTAL</b>	<b>15x1=15</b>	<b>6x30=180</b>	<b>6x45=270</b>		<b>465</b>

En se basant sur les critères de classification, il s'avère que la fonction de travail à l'étude renferme un seul critère de la catégorie 1 correspondant au diplôme de CFPS, six (6) critères de la catégorie 2, correspondant aux diplômes de CAP ou CMP, et six critères de la catégorie 3 correspondant au diplôme de technicien ou technicien supérieur.

Le calcul des notes attribuées à la fonction de travail de « maintenancier en mécanique automobile » donne la note globale de 465 points, ce qui correspond au diplôme de technicien ou technicien supérieur.

### Conclusion :

L'expérimentation de l'outil de détermination des niveaux et de classification des fonctions de travail en formation professionnelle a montré que c'est un outil simple et facile à utiliser par les concepteurs de programmes, il permet d'éviter la multiplicité des niveaux de qualification pour une même et seule spécialité.

Nous proposons l'intégration de cet outil dans le processus d'élaboration des programmes de formation selon l'approche par compétences.

Synthèse réalisée par Mme LATRECHE KISRANE Leïla  
PSFEP CIP et ingénieur de formation.

Extrait de l'étude portant sur la  
« Multiplicité des niveaux de qualification pour une même spécialité », INFEP. 2016

# Le BTS en Domotique

## Présentation du métier

Le métier de **BTS en Domotique** appartient à la branche professionnelle : Electricité – Electronique – Energétique.

Ce métier consiste à concevoir, installer, programmer et mettre en service des solutions techniques dans l'habitat, et assurer aussi, l'entretien et le dépannage des appareils et composants domotiques.

Le titulaire du diplôme de BTS en Domotique exerce son métier dans un atelier d'une petite, moyenne ou grande entreprise d'équipement électrique, de maintenance et travaux neufs et sur les chantiers d'intervention sur des réseaux électriques ou à son compte.

Il travaille en lumière artificielle ou naturelle. Il est soumis aux bruits divers des machines indus-

trielles et d'outillage lors des montages et exposé plus ou moins aux poussières.

L'exercice de ce métier présente des risques d'électrocution, de chocs et de chutes ainsi que des brûlures et blessures.

Le domoticien est appelé à collaborer avec ses collègues de travail, ses responsables hiérarchiques, et sa clientèle. Cette spécialité exige qu'il soit sain de tout handicap physique et qu'il ait une bonne acuité visuelle. Il doit avoir l'esprit d'initiative, le sens des responsabilités et de l'habileté manuelle.

Ce métier est déconseillé aux personnes allergiques à la poussière et aux produits lubrifiants des appareils et machines électriques, aux handicapés sensoriels (insuffisance de l'ouïe et de la vue, daltonisme) et aux handicapés moteur.

Le domoticien est responsable des appareils électriques, électroniques, et automatiques sur lesquels il intervient. Il est appelé également à utiliser son matériel d'une manière correcte et à effectuer un entretien périodique de son matériel de travail. Il doit aussi veiller au rangement de son matériel et à l'organisation de son atelier et/ou lieu de travail.

Parfois autonome, il doit coordonner avec son supérieur hiérarchique dans la plupart des interventions qu'il effectue. Il doit se sentir responsable envers l'équipement, l'installation et le client. Il doit fournir un travail de qualité et satisfaire ses responsables et sa clientèle.

Il doit veiller au respect et l'application des normes de santé, de sécurité et de protection de l'environnement en milieu de travail.



### Quelles missions ?

Le titulaire du BTS en Domotique est chargé de :



- Installer et configurer le circuit d'éclairage et de prises.
- Installer et gérer le confort des systèmes de régulation de chauffage/climatisation.
- Installer et gérer les systèmes de sécurité, incendie, intrusion, inondation, fuite de gaz et de fumée.
- Installer et configurer un système Vidéosurveillance.
- Installer et configurer un système de portes et volets roulants automatiques.

- Intégrer les différents systèmes domotiques.
- Assurer la maintenance préventive et curative du système domotique.
- Evaluer les coûts de travaux de maintenance.

### Quelle durée et niveau d'accès à la formation ?

Le candidat doit être issu de la 3ème Année Secondaire. La durée de la formation est de 30 mois dont 6 mois de stage pratique en milieu professionnel.

La formation est sanctionnée par un diplôme de Brevet de technicien supérieur (BTS) conférant une qualification professionnelle équivalant au niveau V.

### Quel programme de formation ?

Le programme est défini par compétences, formulées par objectifs déterminés à partir des compétences développées lors de l'analyse de la spécialité en situation réelle de travail.

Le programme vise à rendre le stagiaire efficace dans l'exercice de son métier en lui permettant d'effectuer correctement les tâches et d'évoluer dans le cadre du travail en favorisant l'acquisition des savoirs, savoir faire et savoir être nécessaires à la maîtrise des techniques appropriées au métier.

Le programme comporte 09 modules qualifiants et 15 modules complémentaires qui sont les suivants :

### Modules qualifiants

M.Q1	Installation et gestion des circuits d'éclairage et de prises de courant.
M.Q2	Installation et gestion du confort des systèmes de régulation de chauffage/climatisation.
M.Q3	Installation et-gestion des systèmes de sécurité, incendie, intrusion, inondation, fuite de gaz, de fumée.
M.Q4	Installation et configuration d'un système Vidéosurveillance.
M.Q5	Installation et gestion du système des portes de garages et volets roulants.
M.Q6	Intégration des différents systèmes domotiques
M.Q7	Installation et mise en service des Systèmes voix données images (VDI)
M.Q8	Maintenance préventive et curative du système domotique.
M.Q9	Evaluation des coûts de travaux de maintenance

### Modules complémentaires

<b>M.C1</b>	Mathématiques
<b>M.C2</b>	Electricité
<b>M.C3</b>	Mesures électriques
<b>M.C4</b>	Technologie des composants domotiques
<b>M.C5</b>	Hygiène, sécurité et environnement
<b>M.C6</b>	Techniques d'expression et de communication en français.
<b>M.C7</b>	Informatique
<b>M.C8</b>	Anglais technique
<b>M.C9</b>	Electrotechnique
<b>M.C10</b>	Electronique/électronique de puissance
<b>M.C11</b>	Logique binaire et logique séquentielle
<b>MC12</b>	Réseaux informatique
<b>MC13</b>	Bases de la programmation – langage C
<b>MC14</b>	Méthodologie
<b>MC15</b>	Traçage de croquis et de schémas électriques
<b>S.P.E.</b>	
<b>Stage pratique en entreprise</b>	<b>Intégration en milieu de travail</b>

### Quels débouchés ?

Le titulaire du diplôme de BTS en Domotique a la possibilité d'accéder à certains postes supérieurs selon la réglementation en vigueur (statut de l'entreprise). Les métiers accessibles après le BTS en domotique sont :

- Technicien supérieur SAV vidéosurveillance et système d'alarme,
- Technicien supérieur SAV courant faible,
- Technicien supérieur SAV systèmes électroniques,
- Technicien supérieur de maintenance en robotique et automatisme
- Technico-commercial.

### Conclusion

Le métier de domoticien est un métier d'avenir, appelé à évoluer avec les immenses progrès dans le domaine de la domotique qui gère et coordonne de multiples fonctions dans l'habitat. Commande, confort, sécurité, économie d'énergie et communication sont intégrés et gérés par une seule technologie intelligente qui s'adapte aux besoins et évolue avec l'habitant. Prises, interrupteurs, climatisation, chauffage, volets roulants...sont centralisés en un lieu unique qui permet de les piloter, de chez soi ou à distance.

Au vu de cette évolution, le métier attire de plus en plus de candidats à une formation de BTS en domotique.